

**GROUPE Eutelsat Communications**

**Société anonyme au capital de 219 641 955 euros**

**Siège social : 70, rue Balard 75 015 Paris**

**481 043 040 R.C.S. Paris**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**AU 30 JUIN 2008**

Eutelsat Communications

**BILAN CONSOLIDE**  
(En milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2008</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Écart d'acquisition	4	758 179	804 869
Immobilisations incorporelles	4	829 791	785 340
Satellites et autres immobilisations corporelles, nets	5	1 705 635	1 469 927
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	5	461 477	757 415
Titres des sociétés mises en équivalence	6	124 599	177 169
Actifs financiers non courants	7,13	3 061	2 498
Actifs d'impôts différés	20	1 380	2 255
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>3 884 122</b>	<b>3 999 473</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	8	2 092	2 013
Créances clients et comptes rattachés	9	220 976	239 435
Autres actifs courants	10	18 421	17 148
Actif d'impôt exigible	20	8 585	23 579
Actifs financiers courants	11	145 835	193 005
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	45 479	21 321
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>441 388</b>	<b>496 501</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 325 510</b>	<b>4 495 974</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>			
	<b>Note</b>	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2008</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social	14	217 401	219 642
Primes liées au capital		776 136	662 566
Réserves et résultat consolidés		242 522	469 511
Intérêts minoritaires		75 454	65 525
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 311 513</b>	<b>1 417 244</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Dettes auprès des établissements de crédit non courantes	15	2 308 978	2 412 189
Autres passifs financiers non courants	16,17	70 502	60 150
Autres dettes non courantes	19	35 471	20 603
Provisions non courantes	21	38 385	35 631
Passifs d'impôts différés	20	304 932	311 417
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>2 758 268</b>	<b>2 839 990</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes auprès des établissements de crédit courantes	15	23 185	31 333
Autres passifs financiers courants	16,17	34 263	33 799
Fournisseurs et comptes rattachés		44 048	50 909
Dettes sur immobilisations		61 062	35 668
Impôt à payer		-	9
Autres dettes courantes	19	83 531	77 022
Provisions courantes	21	9 640	10 000
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>255 729</b>	<b>238 740</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 325 510</b>	<b>4 495 974</b>

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**  
*(En milliers d'euros, sauf données par action)*

	Note	Période de douze mois close au 30 juin 2007	Période de douze mois close au 30 juin 2008
Chiffre d'affaires	22	829 086	877 765
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>829 086</b>	<b>877 765</b>
Coûts des opérations		(62 526)	(69 239)
Frais commerciaux et administratifs		(113 938)	(112 780)
Dotations aux amortissements	4,5	(300 849)	(300 886)
Autres produits opérationnels	26.2	37 501	3 858
Autres charges opérationnelles	5,14.3	(26 745)	(19 870)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>362 529</b>	<b>378 848</b>
Produits financiers		16 710	15 353
Charges financières		(124 870)	(124 441)
<b>Résultat financier</b>	23	<b>(108 160)</b>	<b>(109 088)</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	6	7 866	11 193
<b>Résultat net avant impôt</b>		<b>262 235</b>	<b>280 953</b>
Impôts sur les sociétés	20	(92 215)	(97 509)
<b>Résultat net</b>		<b>170 020</b>	<b>183 444</b>
Part attribuable au Groupe		159 377	172 276
Part attribuable aux intérêts minoritaires		10 643	11 168
<b>Résultat par action revenant aux actionnaires</b>	24		
Résultat de base par action en €		0,732	0,790
Résultat dilué par action en €		0,718	0,789

**L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.**

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**  
(En milliers d'euros)

	Note	Période de douze mois close au 30 juin 2007	Période de douze mois close au 30 juin 2008
<b>Flux d'exploitation</b>			
Résultat net		170 020	183 444
Résultat des sociétés mises en équivalence	6	(7 866)	(11 193)
(Plus)/moins values de cession d'actifs		224	84
Autres éléments non liés aux activités d'exploitation		187 364	209 408
Dotations aux amortissements et aux provisions		316 549	311 462
Impôts différés	20	(4 411)	(144)
Variations des clients et comptes rattachés		(12 896)	(20 075)
Variations des autres actifs		(6 525)	(9 855)
Variations des fournisseurs et comptes rattachés		2 738	8 564
Variations des autres dettes		11 349	5 936
Impôts payés		(128 872)	(111 039)
<b>TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>527 674</b>	<b>566 592</b>
<b>Flux d'investissements</b>			
Acquisitions de satellites et autres immobilisations corporelles	5	(350 065)	(377 224)
Acquisitions de titres mis en équivalence		-	(45 250)
Produits de cessions d'actifs		57	589
Acquisition d'intérêts minoritaires		(19 914)	(47 680)
Variations des actifs financiers non courants		(109)	563
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		-	1 535
<b>TRESORERIE UTILISEE PAR LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(370 031)</b>	<b>(467 467)</b>
<b>Flux de financement</b>			
Variation de capital		2 673	150
Distributions		(124 338)	(138 920)
Augmentation des emprunts		1 886	100 000
Remboursements des emprunts		(167 280)	(168)
Remboursement des dettes sur primes d'intéressement et contrats de location longue durée		(15 622)	(21 232)
Charges d'intérêts et autres frais financiers payés		(92 971)	(91 623)
Produits d'intérêts reçus		10 358	4 314
Autres variations		1 384	17 204
<b>TRESORERIE UTILISEE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>(383 910)</b>	<b>(130 275)</b>
Incidence des variations de change sur la trésorerie		(5)	501
<b>Augmentation / (Diminution) de la trésorerie</b>		<b>(226 272)</b>	<b>(30 649)</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>		<b>263 030</b>	<b>36 758</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>		<b>36 758</b>	<b>6 109</b>
Rapprochement de trésorerie			
Trésorerie	12	45 474	21 318
Découvert compris dans les dettes (1)		(8 716)	(15 209)
<b>Trésorerie selon le tableau de flux de trésorerie</b>		<b>36 758</b>	<b>6 109</b>

(1) : Les découverts pris en compte dans la détermination de la trésorerie du tableau de flux sont une composante de la trésorerie car ils sont remboursables à vue et font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe – ils font partie des « Dettes auprès des établissements de crédit courantes » dans les Passifs courants au bilan

**L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.**

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**  
**(En milliers d'euros sauf données par actions)**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital social			Réserves et résultat	Intérêts minoritaires	Total
	Nombre	Montant	Primes			
<b>Au 30 juin 2006</b>	<b>215 692 592</b>	<b>215 692</b>	<b>907 485</b>	<b>16 179</b>	<b>70 924</b>	<b>1 210 280</b>
Écart de conversion				(865)	(31)	(896)
Variations de juste valeur des Instruments de couverture de flux de trésorerie				68 399	708	69 107
Effet impôt				(23 551)	(244)	(23 795)
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>				<b>43 983</b>	<b>433</b>	<b>44 416</b>
Résultat de la période				159 377	10 643	170 020
<b>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>				<b>203 360</b>	<b>11 076</b>	<b>214 436</b>
Opérations sur le capital (1)	1 708 490	1 709	(14 874)	16 453		3 288
Frais d'émission						
Actions propres				(26)		(26)
Variation périmètre					(1 460)	(1 460)
Distributions			(116 476)		(7 717)	(124 193)
Avantages aux salariés sur souscription d'actions et actions gratuites				922	(4)	918
Engagements ABSA				3 202		3 202
Offre de liquidité				2 433	2 635	5 068
<b>Au 30 juin 2007</b>	<b>217 401 082</b>	<b>217 401</b>	<b>776 135</b>	<b>242 523</b>	<b>75 454</b>	<b>1 311 513</b>
Écart de conversion						
Variations de juste valeur des Instruments de couverture de flux de trésorerie				16 546	171	16 717
Effet impôt				(5 697)	(59)	(5 756)
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>				<b>10 849</b>	<b>112</b>	<b>10 961</b>
Résultat de la période				172 276	11 168	183 444
<b>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>				<b>183 125</b>	<b>11 280</b>	<b>194 405</b>
Opérations sur le capital	2 240 873	2 241	13 144	20 080		35 465
Actions propres				(655)		(655)
Variation périmètre					(10 882)	(10 882)
Distributions			(126 713)		(12 206)	(138 919)
Avantages aux salariés sur souscription d'actions et actions gratuites				3 829	(1)	3 829
Engagements ABSA				18 194	(6 328)	11 866
Offre de liquidité				2 415	8 208	10 623
<b>Au 30 juin 2008</b>	<b>219 641 955</b>	<b>219 642</b>	<b>662 566</b>	<b>469 511</b>	<b>65 525</b>	<b>1 417 244</b>

(1) Le montant figurant en prime tient compte de l'imputation du résultat social négatif de €20 080 milliers sur ce poste

**L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.**

**NOTE 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

*1.1 – Constitution*

SatBirds a été constituée le 25 février 2005 sous la forme d'une société par actions simplifiée. Elle a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés pour une durée expirant le 25 février 2104.

Le 4 avril 2005, les principaux actionnaires directs et indirects de la société Eutelsat S.A. ont apporté et cédé leurs actions Eutelsat S.A. à SatBirds S.A.S., dénommé ci-après "le Groupe".

La société SatBirds a changé de dénomination sociale en date du 31 août 2005 pour prendre le nom d'Eutelsat Communications S.A.. Simultanément la société a changé de forme juridique pour devenir une société anonyme.

*1.2 – Activité*

Le groupe Eutelsat Communications (Eutelsat S.A. et ses filiales) est un opérateur privé de satellites de télécommunications impliqué dans la conception, la mise en place, l'exploitation et la maintenance de systèmes de télécommunications par satellite couvrant de nombreuses régions (l'Europe étendue – y compris l'Afrique du Nord, la Russie et le Moyen-Orient – l'Est de l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne et l'Asie).

Eutelsat S.A. est elle-même issue de l'apport, le 2 juillet 2001 de toutes les activités opérationnelles, actifs, passifs et engagements de l'Organisation Inter Gouvernementale (OIG) EUTELSAT. Depuis ce transfert, les assignations de fréquence pour l'utilisation des ressources du spectre de fréquence et des orbites spatiales utilisées par Eutelsat S.A. pour l'exploitation des satellites restent sous la responsabilité conjointe des pays membres de l'OIG, et de l'OIG.

Au 30 juin 2008, le Groupe possède et exploite via Eutelsat S.A., 19 satellites en orbite géostationnaire pour la fourniture (attribution, mise à disposition) de capacité aux principaux opérateurs de télécommunications et diffuseurs internationaux, pour des services de télévision et de radio (analogiques et numériques), pour des services aux entreprises, des applications multimédia et des applications de messagerie et de localisation. Par ailleurs le Groupe dispose de capacité additionnelle sur cinq satellites appartenant à des tiers ou à des parties liées.

Sept satellites complémentaires (HOT BIRD<sup>TM</sup>9, W2M, HOT BIRD<sup>TM</sup>10, W2A, W7, W3B et Ka-Sat) sont actuellement en cours de construction et devraient être lancés au cours des exercices 2008/2009 pour les cinq premiers, 2009/2010 pour le sixième et 2010/2011 pour le dernier.

*1.3 – Approbation des comptes*

Les états financiers consolidés au 30 juin 2008 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 30 juillet 2008.

Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 6 novembre 2008.

**NOTE 2 : BASE DE PREPARATION DE L'INFORMATION FINANCIERE**

*2.1 – Conformité au référentiel IFRS*

Les états financiers consolidés au 30 juin 2008 sont établis selon le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne en vigueur à cette date dont les textes sont disponibles à l'adresse internet suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

Ils ont été élaborés selon la convention du coût historique sauf pour les éléments pour lesquels les normes requièrent le principe de l'évaluation à la juste valeur.

*2.2 – Normes et interprétations publiées*

Les normes et interprétations suivantes d'application obligatoire à l'ouverture au 1<sup>er</sup> juillet 2007 de l'exercice clos au 30 juin 2008, ont été prises en compte et revues par le Groupe:

- IFRS 7 « Instruments financiers – informations à fournir »
- Amendement IAS 1 « Présentation des états financiers - Informations à fournir concernant le capital »
- IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et pertes de valeur (dépréciation) » ;
- IFRIC 11 « Actions propres et transactions intragroupe », d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> mars 2007 ;

A l'exception de la norme IFRS 7 « Instruments financiers – informations à fournir » et de l'amendement IAS 1 portant sur l'information à fournir sur le capital, celles-ci n'ont pas eu d'impact ni sur les exercices antérieurs, ni sur les états financiers consolidés au 30 juin 2008

D'autre part, le Groupe n'a appliqué aucune norme ou interprétation par anticipation et en particulier aucune des normes suivantes déjà publiées:

- l'amendement d'IAS 1 « Présentation des états financiers » applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009
- IFRS 8 « Segments opérationnels », d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- Amendement à IAS 23 « Coûts d'emprunt », d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ; ce texte n'a pas encore reçu l'agrément de l'Union Européenne ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 et non encore approuvé par l'Union Européenne
- IFRIC 14 « IAS19: Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction », applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

En outre, le Groupe, n'est pas concerné par l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services », d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2008 sous réserve de l'agrément de l'Union Européenne.

*2.3 – Positions comptables retenues par le Groupe en l'absence de dispositions spécifiques prévues par les normes*

En l'absence de norme ou d'interprétation applicable aux situations décrites ci-après et dans l'attente de l'application des textes publiés en janvier 2008 par l'IASB ou des clarifications de l'IFRIC sur ces sujets, la Direction du Groupe a utilisé son jugement pour définir et appliquer les positions comptables les plus pertinentes. Ces positions ou options de comptabilisation qui sont basées sur le jugement du Groupe ont concerné les acquisitions complémentaires de participations dans des entités déjà contrôlées (cf. Note 3.3 - *Acquisition d'intérêts minoritaires*) et les engagements fermes ou conditionnels d'achats d'intérêts minoritaires (cf. Note 3.10.7 – *Engagements fermes ou conditionnels d'achat d'intérêts minoritaires*).

*2.4 – Principes de présentation du compte de résultat*

Les coûts des opérations incluent principalement les coûts de personnel et les autres coûts liés au contrôle et à l'exploitation des satellites, ainsi que les primes d'assurance-vie en orbite des satellites.

Les frais commerciaux et administratifs comprennent essentiellement les coûts du personnel administratif et commercial, l'ensemble des dépenses de marketing et de publicité ainsi que les frais généraux rattachés.

*2.5 – Recours à des estimations*

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent.

Eutelsat Communications est amenée à revoir ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient différer de ces estimations actuelles.

Ces estimations et hypothèses concernent notamment :

- la reconnaissance des revenus (cf. Note 3.13 – *Reconnaissance du chiffre d'affaires*),
- la dépréciation des créances clients (cf. Note 9 – *Créances clients et comptes rattachés*), l'exposition au risque de crédit, ainsi que le profil de risque,
- les provisions pour risques, et pour avantages liés au personnel (cf. Note 21 – *Provisions*),
- la charge d'impôt et la reconnaissance des impôts différés actifs (cf. Note 20 – *Impôts courants et différés*),

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

- la détermination des écarts d'acquisition et des actifs incorporels et leur dépréciation éventuelle (cf. Note 4 – *Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles*),
- l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers (cf. Note 25 – *Instruments financiers*),
- L'estimation de la durée d'utilité des satellites et leur dépréciation (cf. Note 5 – *Satellites et autres immobilisations corporelles*).

2.6 – *Périodes présentées et comparatifs*

L'exercice d'Eutelsat Communications a une durée de 12 mois clos au 30 juin.

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers est l'euro.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS**

3.1 – *Principes de consolidation*

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement par Eutelsat Communications que celle-ci ait ou non une participation dans le capital de ces sociétés sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles et est présumé exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote. Pour sa détermination, les droits de vote potentiels actuellement exerçables ou convertibles sont pris en compte.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'associés en vertu d'un accord contractuel sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les entités associées sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (généralement entre 20% et 50%) sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle sans pour autant exercer un contrôle ou contrôle conjoint sur ces politiques.

Les sociétés sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable est transférée au Groupe. La quote-part de résultat post-acquisition est intégrée dans le résultat du Groupe à compter de cette date. De même, les variations post-acquisition des réserves de la société qui sont liées à des opérations n'ayant pas transité par le compte de résultat sont comptabilisées dans les réserves consolidées à hauteur de la quote-part du Groupe. Les sociétés sont exclues du périmètre de consolidation dès la date à laquelle le Groupe a transféré le contrôle ou l'influence notable.

Les soldes et opérations intragroupes sont éliminés en consolidation.

3.2 – *Comptabilisation des regroupements d'entreprises*

Conformément à IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif chez l'acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquise si celle-ci n'a pas une obligation actuelle, à la date d'acquisition, d'effectuer une restructuration.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Enfin, les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

*3.3 – Acquisition d'intérêts minoritaires*

Bien que les normes IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 « Etats financiers consolidés et séparés » révisées indiquent dorénavant comment comptabiliser les acquisitions d'intérêts minoritaires, ces textes non encore adoptés par l'UE, ne seront applicables de manière obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Aussi, et afin d'assurer la permanence des méthodes, le Groupe a maintenu le traitement antérieur et a continué de comptabiliser en écarts d'acquisition, la différence entre le prix payé et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis telle qu'elle ressort des comptes consolidés du Groupe avant l'acquisition. Cette méthode sera revue lors de l'application obligatoire de ces textes.

*3.4 – Opérations en devises étrangères*

*Transactions en devises étrangères*

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours du jour de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires (dont les créances et les dettes) en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change qui en résultent sont constatés en résultat au cours de la période.

En revanche, les pertes et gains de change résultant de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales étrangères et faisant partie de l'investissement net dans la filiale consolidée sont enregistrés directement en capitaux propres sous la rubrique « écart de conversion ».

La principale devise étrangère utilisée est le dollar US. Le taux de clôture retenu est de 1,58 USD pour 1 euro et le taux moyen de la période est de 1,50 USD pour 1 euro.

*Conversion des comptes des filiales étrangères*

Les filiales situées dans des pays en dehors de la zone euro tiennent leurs comptabilités dans la devise la plus représentative de leurs environnements économiques respectifs. Leurs états financiers sont convertis en euros selon la méthode du cours de clôture. Les actifs et passifs, y compris les écarts d'acquisition, sont convertis en euro au cours de change de la date d'établissement du bilan. Les produits et charges sont convertis au cours moyen pondéré de la

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

période. L'écart de conversion qui en résulte est porté sur une ligne distincte des capitaux propres en « écarts de conversion ».

*3.5 – Immobilisations incorporelles*

*Immobilisations incorporelles acquises soit séparément soit dans le cadre d'un regroupement d'entreprises*

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition lors de l'affectation du coût d'acquisition de l'entité. La juste valeur est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus ou la valeur de marché.

Les immobilisations incorporelles sont composées de la marque "Eutelsat" et des actifs "contrats clients et relations associées". La marque "Eutelsat" n'est pas amortie, sa durée de vie étant indéfinie, mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les actifs « contrats clients et relations associées » sont amortis linéairement sur 20 ans. Cette durée de vie a été estimée sur la base de la durée moyenne des relations contractuelles existant à la date d'acquisition d'Eutelsat et compte tenu des taux de renouvellement anticipés (cf. Note 3.8 - *Perte de valeur des actifs non courants*).

*Frais de recherche et développement*

Les frais de développement sont enregistrés en immobilisations incorporelles si les critères de capitalisation tels qu'édictés par IAS 38 "Immobilisations incorporelles" sont remplis, sinon ils sont comptabilisés en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de recherche sont comptabilisés en charge.

Au cours des exercices clos les 30 juin 2007 et 2008, aucun frais de développement n'a été activé par le Groupe.

Les frais de recherche ont été engagés principalement dans le cadre des activités multimédia. Ils sont classés sous la rubrique "frais commerciaux et administratifs" du compte de résultat.

*3.6 – Écart d'acquisition*

L'écart d'acquisition est évalué, à la date du regroupement, à son coût, lequel correspond à la différence entre le coût du regroupement, y compris les frais directs, et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs acquis identifiables et des passifs assumés.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une filiale est spécifiquement identifié dans le bilan consolidé, sous la rubrique "Écarts d'acquisition". L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition de sociétés mises en équivalence est inclus dans la valeur comptable de la participation dans la rubrique "Titres des sociétés mises en équivalence".

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Ils font l'objet de tests de dépréciation réalisés au moins annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'il existe une perte de valeur. De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent, remettant en cause la valeur recouvrable de l'investissement initial.

3.7 – *Satellites et autres immobilisations corporelles*

Les satellites et autres immobilisations corporelles acquis séparément ("les immobilisations corporelles") sont évalués à leur coût d'acquisition comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, après déduction des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés pour la part encourue au cours de la période de construction. En l'absence d'emprunt spécifiquement adossé à l'immobilisation en cours de construction, les intérêts capitalisés sont calculés à partir d'un taux de capitalisation, égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunts de l'entreprise sur la période après prise en compte de la structure de financement du Groupe.

*Satellites* – Le coût des satellites comprend toutes les dépenses encourues pour la mise en service des satellites, et notamment les coûts de construction, de lancement, d'assurance au lancement, les intérêts capitalisés, les primes d'intéressement, et autres coûts directement attribuables à la supervision du programme (études, frais de personnel et prestations de conseil).

*Primes d'intéressement en orbite ("Performance Incentives")* – Certains contrats de construction de satellites prévoient que le Groupe verse des primes d'intéressement à la mise en service initiale et au titre des périodes successives en fonction du bon fonctionnement du satellite en orbite. Ces éléments font partie du coût du satellite et sont comptabilisés à l'actif en contrepartie d'une dette égale à la valeur actualisée des paiements attendus. Toute modification ultérieure du montant de cette prime au titre d'une ou plusieurs périodes, est comptabilisée comme un ajustement du coût du satellite. La nouvelle valeur du satellite est amortie de façon prospective sur la durée d'utilisation résiduelle.

*Équipements au sol* – Les équipements au sol comprennent les équipements de surveillance et de contrôle implantés sur divers sites en Europe, ainsi que les équipements du siège social, y compris les installations techniques, le mobilier de bureau et le matériel informatique.

*Amortissements* – Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilité lesquelles sont déterminées en fonction de l'utilisation attendue des actifs. Ils tiennent compte le cas échéant des valeurs résiduelles de chaque immobilisation ou groupe d'immobilisations à compter de la mise en service opérationnelle.

Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations s'inscrivent dans les fourchettes suivantes:

Satellites	10 – 17 ans
Équipements de surveillance du trafic	5 – 10 ans
Équipements informatiques	2 – 5 ans
Aménagements et agencements des constructions	3 – 10 ans

Le Groupe revoit chaque année les durées d'utilité résiduelles de ses satellites en orbite, en se fondant à la fois sur leur utilisation prévue et sur l'évaluation technique de leur durée de vie.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Lorsqu'un changement significatif intervient, l'amortissement est calculé pour les années restant à courir en prenant en compte la nouvelle durée de vie résiduelle.

*Immobilisations en cours de construction* – Les immobilisations en cours de construction comprennent principalement les paiements d'étapes, représentatifs de l'avancement de la construction des satellites en cours, ainsi que les avances versées au titre des lanceurs et des assurances au lancement. Les coûts de personnel, d'études et de prestations de conseil, les intérêts et les autres coûts directement encourus pour l'acquisition des satellites sont également capitalisés.

*Biens en location financement* – Les contrats au travers desquels le Groupe dispose de l'utilisation de la capacité de tout ou partie des répéteurs d'un satellite sont comptabilisés, conformément à IAS 17 "*Contrats de location*" à l'actif du bilan, assorties d'une dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location financement, c'est-à-dire qu'ils transfèrent substantiellement au Groupe les risques et avantages attachés à la propriété du bien. Les actifs sont amortis sur la plus courte période entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

3.8 – *Perte de valeur des actifs non courants*

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, telle que la marque, sont soumis à un test de dépréciation systématique annuel effectué en décembre, ou de manière plus fréquente dès lors qu'un événement ou une circonstance laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie, tels que les "contrats clients et relations associées", ce test n'est effectué que lorsqu'il est relevé un indice externe ou interne indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables (par exemple la perte d'un client important ou un incident technique sur un satellite).

Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Il n'est pas toujours nécessaire de déterminer à la fois la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Si l'un ou l'autre de ces montants est supérieur à la valeur comptable de l'actif, celui-ci ne s'est pas déprécié et il n'est pas nécessaire d'estimer l'autre montant.

Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs avant impôt générés par l'actif ou par l'UGT sur sa durée d'utilité et construits à partir du plan moyen terme approuvé par la Direction Générale. Au-delà d'une durée maximum de cinq ans, les flux de trésorerie sont estimés en appliquant des taux de croissance ou de décroissance stable.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Les flux de trésorerie futurs sont actualisés en retenant des taux du marché à long terme, avant impôt, qui reflètent les meilleures estimations du Groupe de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques des actifs ou de l'UGT.

La juste valeur diminuée des frais de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou d'une unité) lors d'une opération, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts d'opération.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées respectivement sous les rubriques "Autres charges opérationnelles" et "Autres produits opérationnels" dans le compte de résultat. La perte de valeur comptabilisée sur un écart d'acquisition ne peut être reprise.

Aux 30 juin 2007 et 2008, pour l'affectation et la réalisation des tests de perte de valeur les UGT suivantes ont été identifiées :

- chacun des satellites, soit 24 à la date du 30 juin 2008
- la participation dans le groupe Hispasat
- chacun des quatre actifs "contrats clients et relations associées".

*3.9 – Stocks*

Les stocks sont évalués au plus bas du coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode du prix moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

*3.10 – Instruments financiers*

Les actifs financiers à la juste valeur via le résultat y compris les actifs financiers de transaction (trading) et les instruments dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les autres actifs et passifs financiers sont enregistrés à leur coût correspondant à la juste valeur plus les coûts directement imputables à la transaction.

Conformément aux normes IAS 39 "*Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*" IAS 32 "*Instruments financiers : informations à fournir et présentation*", et IFRS 7 "*Instruments financiers : information*", le Groupe a adopté la classification présentée ci-après pour les actifs et passifs financiers, sur la base des objectifs retenus par la Direction à leur date d'acquisition. La désignation et le classement de ces instruments sont réalisés lors de la comptabilisation initiale.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

3.10. 1 – Actifs financiers

Le classement, la présentation et l'évaluation des actifs financiers s'analysent comme suit :

**Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat**

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent les actifs détenus à des fins de transaction et les instruments financiers désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat dès leur comptabilisation initiale. Cette catégorie inclut les actifs financiers acquis dans le but principal de revente à court terme (généralement sur une période de moins de 12 mois) et les instruments dérivés sauf s'ils sont désignés comme instruments de couverture.

Ils sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et pertes, réalisés ou latents, liés au changement de la juste valeur de ces actifs étant comptabilisés en produits ou charges financières.

**Actifs disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, qui ont été désignés comme tels par la Direction ou qui ne sont pas classés dans les catégories "Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat" ou "Actifs détenus jusqu'à leur échéance". Cette catégorie inclut les participations autres que les participations dans les sociétés mises en équivalence, que la Direction a l'intention de conserver à long terme. Ces participations sont classées en actifs financiers sous la rubrique "Actifs financiers non courants".

Ils sont par la suite réévalués à leur juste valeur, les gains et pertes résultant des variations de juste valeur étant constatés en capitaux propres. Lorsqu'ils sont vendus ou lorsqu'une perte de valeur est constatée, les gains et pertes cumulés, précédemment constatés en capitaux propres, sont comptabilisés dans le résultat financier.

Les actifs financiers disponibles à la vente représentant des participations dans des sociétés qui n'ont pas de cotation sur un marché actif, et dont la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, sont évalués à leur coût d'acquisition.

**Prêts et créances**

Les prêts et créances sont notamment composés de prêts au personnel, de dépôts versés et de créances clients, lesquels ont généralement une échéance de moins de 12 mois.

Les créances clients sont comptabilisées initialement à la valeur nominale compte tenu du caractère non significatif des effets de l'actualisation. Les créances clients sont, par la suite, comptabilisées à leur coût diminué le cas échéant des dépréciations résultant du caractère non recouvrable de leur montant.

Les autres prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

3.10.2 – *Passifs financiers*

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires et d'instruments de dette. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute différence entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et la valeur de remboursement est constatée en résultat financier sur la durée de vie des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.10.3 – *Instruments dérivés*

Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations ultérieures de juste valeur étant enregistrées en résultat financier.

Lorsque l'instrument financier peut être qualifié d'instrument de couverture, ces instruments sont évalués et comptabilisés conformément aux critères de la comptabilité de couverture de la norme IAS 39 "*Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*". (cf. Note 3.10.5 - *Opérations de couverture*).

3.10.4 – *Dépréciation*

Les indicateurs de pertes de valeur sont examinés pour l'ensemble des actifs financiers à chaque date de clôture. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels, des difficultés financières significatives de l'émetteur ou du débiteur, une probabilité de faillite ou une baisse prolongée ou significative du cours de bourse. Une perte de valeur est constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation d'un actif.

Les pertes de valeur autres que celles afférentes aux créances clients et débiteurs divers d'exploitation sont constatées en charges financières.

Les clients du Groupe sont principalement composés d'opérateurs internationaux de télécommunications, de diffuseurs et autres utilisateurs de communications par satellite à usage commercial. La Direction revoit régulièrement son exposition au risque de crédit et provisionne, en fonction des flux de trésorerie attendus, les pertes probables sous la rubrique "frais commerciaux et administratifs".

Les pertes de valeur sur les titres de sociétés qui n'ont pas de cotation sur un marché actif, et qui sont valorisés au coût, et sur les instruments de capitaux propres classés en actifs financiers disponibles à la vente, ne peuvent pas être reprises.

3.10.5 – *Opérations de couverture*

Les opérations de couverture s'effectuent en ayant recours à des instruments financiers dérivés, dont les variations de juste valeur ont pour but de compenser l'exposition des éléments couverts à ces mêmes variations.

Des instruments financiers dérivés sont désignés comme instruments de couverture et sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture dès lors que le Groupe démontre (a) qu'il existe une désignation et une documentation formalisées décrivant la relation de couverture ainsi que l'objectif de la Direction en matière de gestion des risques et de

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

stratégie de couverture à l'initiation de l'opération, (b) que la Direction s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace dans la compensation des risques, (c) que les transactions prévues faisant l'objet de la couverture sont hautement probables et comportent une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait in fine affecter le compte de résultat, (d) que l'efficacité de la couverture peut être mesurée de façon fiable et (e) que l'efficacité de la couverture est évaluée de façon continue et que la couverture est déterminée comme hautement efficace durant toute la durée de la couverture.

Ces critères sont appliqués lorsque le Groupe a recours à des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie.

**Couverture de flux de trésorerie**

Une couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations des flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable, et qui pourraient affecter le résultat.

Les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture tandis que les variations de la juste valeur relatives à la partie inefficace de la couverture sont constatées au compte de résultat sous la rubrique "Autres produits opérationnels" ou "Autres charges opérationnelles" pour la couverture des éléments relatifs aux activités opérationnelles et en résultat financier pour la couverture des éléments liés aux activités d'investissement et de financement.

Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées dans le compte de résultat lorsque la transaction couverte affecte ce dernier. Les gains et pertes ainsi transférés sont comptabilisés dans les "Autres produits opérationnels" ou "Autres charges opérationnelles" pour la couverture des activités opérationnelles et en résultat financier pour la couverture des activités d'investissement et de financement. En cas de maintien d'une relation de couverture à l'issue de la renégociation d'une dette (i.e après l'extinction d'une dette existante et l'émission d'une nouvelle), la juste valeur non nulle de l'instrument de couverture mesurée à la date de renégociation est ensuite amortie sur la durée de vie résiduelle de l'instrument concerné par le biais des tests d'efficacité.

Lorsque la transaction prévue se traduit par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont intégrées dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif concerné.

*3.10.6 – Juste valeur des instruments financiers*

La juste valeur est le montant pour lequel un actif ou un passif éteint pourrait être échangé, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif (cas de certains titres de participations, de certaines valeurs de placement et de certains instruments dérivés) est déterminée par référence au cours de bourse ou à la valeur de marché à la date de clôture.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées par le Groupe en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.

*3.10.7 - Engagements fermes ou conditionnels d'achat d'intérêts minoritaires*

Les normes IAS 27 "*États financiers consolidés et individuels*" et IAS 32 "*Instruments financiers : informations à fournir et présentation*" conduisent le Groupe à enregistrer les engagements fermes ou conditionnels d'achat des intérêts minoritaires en dette financière pour la juste valeur de l'engagement, avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires. Lorsque la valeur de l'engagement excède le montant des intérêts minoritaires, le Groupe, en l'absence de dispositions claires du référentiel IFRS sur ce point, comptabilise le solde en écart d'acquisition, suivant le même raisonnement que celui énoncé ci-dessus dans le cadre d'acquisitions d'intérêts minoritaires.

Tout changement de la juste valeur de l'obligation, postérieure à la comptabilisation initiale de celle-ci, est considéré comme un ajustement du montant comptabilisé initialement en écart d'acquisition.

*3.11 – Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement les comptes de caisse, les soldes bancaires disponibles, et les dépôts à court terme ou certificats de dépôt à échéance de moins de trois mois à l'origine.

*3.12 – Capitaux propres*

**Actions propres**

Les actions propres sont comptabilisées en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, les gains et pertes sont inscrits directement dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôt et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

**Frais d'augmentation de capital**

Les frais externes directement liés aux augmentations de capital, réduction de capital, rachat d'actions sont imputés sur la prime d'émission et d'apport, nets d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

**Options de souscription d'actions**

L'avantage accordé aux salariés au titre de ces plans est évalué au moment de l'attribution de l'option et constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres (pour les plans réglés en instruments de capitaux propres) et en contrepartie d'une dette (pour les plans réglés en trésorerie).

De même, en application d'IFRS 2 "*Paiements en actions et assimilés*", les avantages accordés aux salariés au titre d'offres réservées dans le cadre d'appel public à l'épargne ou d'autres opérations sur le capital, sont évalués au moment de leur attribution. Ils constituent un complément de rémunération, qui est comptabilisé en charge de l'exercice au fur et à mesure de l'acquisition des droits par le salarié.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

3.13 – *Reconnaissance du chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement constitué de l'attribution de capacité du secteur spatial, sur la base des conditions contractuelles.

Ces contrats couvrent généralement des périodes allant de un an jusqu'à la fin de vie du satellite. Les contrats prévoient généralement un droit à un crédit temps à titre gracieux en cas d'interruption de service due aux sous-performances des répéteurs embarqués. Les dispositions contractuelles prévoient également la possibilité d'une résiliation anticipée à l'issue d'une période de deux ans avec un préavis d'un an, contre, suivant le type de contrat, le versement de la différence entre le tarif prévu au contrat et le tarif pour un contrat sur une durée similaire à la durée écoulée, plus les intérêts de retard ou le versement d'un pourcentage du tarif annuel appliqué à la durée résiduelle du contrat. Un ajustement du chiffre d'affaires, initialement reconnu, est alors pratiqué afin de refléter l'économie globale du contrat.

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la durée contractuelle d'utilisation du service, dès lors qu'un contrat existe et que le prix est fixe ou déterminable et dès lors, qu'à sa date de comptabilisation, il est probable que la créance sera recouvrée.

Les produits constatés d'avance comprennent les montants à moins d'un an prépayés par les clients ou factures d'avance aux clients. Ces montants sont constatés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée correspondante de mise à disposition de capacités satellitaires ou de réalisation des prestations de service rendues.

3.14 – *Impôts différés*

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par entité fiscale et comptabilisés sur toutes les différences temporelles, sauf exceptions en utilisant la méthode bilantielle du report variable.

Ainsi, tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toute différence temporelle déductible, reports en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles pourront être imputées. Toutefois, aucun actif d'impôt différé n'est constaté s'il résulte d'une différence temporelle déductible générée par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en actifs et passifs non courants.

*3.15 – Résultat net par action*

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant chaque période considérée.

Le résultat net dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions, en prenant pour hypothèses que tous les instruments potentiellement dilutifs sont convertis (i.e. en supposant, d'une part l'exercice des options de souscription d'actions existantes, et d'autre part la conversion des instruments financiers donnant accès au capital, après prise en compte dans les résultats des incidences financières théoriques de ces opérations) et que le produit supposé de ces instruments a été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

*3.16 – Engagements de retraite et assimilés*

Les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont constitués de plans à cotisations définies et de plans à prestations définies :

Les régimes à prestations définies concernent les plans dans lesquels le Groupe ou les entités du Groupe se sont engagés à garantir à terme un montant ou un niveau de prestations défini contractuellement. Le coût de ces prestations comprenant les indemnités de départ en retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est provisionné sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode dite des «unités de crédit projetées». Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime.

Les montants des paiements futurs correspondants sont évalués sur la base d'hypothèses démographiques et financières telles que la mortalité, la rotation des effectifs, l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base de taux d'actualisation déterminés par référence aux taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La valeur actualisée de l'obligation est évaluée chaque année et revue pendant les périodes intermédiaires pour identifier les changements significatifs.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel bénéficiaire de ces régimes pour la partie excédant de plus de 10% la plus grande des valeurs suivantes :

- la valeur actualisée de l'obligation envers les salariés à la date de clôture ;
- la juste valeur des actifs du fonds à cette même date ;

La charge de l'exercice correspondant au coût des services rendus est constatée en résultat opérationnel, la charge (produit) net correspondant au coût de l'actualisation moins la rentabilité attendue des actifs du régime est entièrement constatée en résultat financier.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, la gestion de ces plans est assurée par un organisme extérieur auquel le Groupe s'engage à verser des cotisations régulières. Les paiements effectués par le Groupe au titre de ces régimes sont comptabilisés en charges opérationnelles de l'exercice.

*3.17 – Garantie financière donnée à un fonds de pension*

A la suite de l'acquisition d'Eutelsat en avril 2005, le Groupe est devenu le garant du fonds de pension auprès duquel les engagements avaient été externalisés préalablement à des opérations d'apport pour la constitution d'Eutelsat. Ce fonds de pension qui relève des régimes à prestations définies a été fermé et les droits acquis gelés préalablement au transfert. Cette garantie financière a été analysée, évaluée et comptabilisée de manière similaire aux engagements relevant de régimes à prestations définies décrits au paragraphe 3.19 - *Provisions*, bien que le Groupe n'ait pas repris les engagements souscrits auprès du fonds de pension par l'Organisation Inter Gouvernementale ("OIG") au plan juridique.

*3.19 – Provisions*

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision comptabilisée correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues jugées nécessaires pour éteindre l'obligation correspondante. Cette valeur actualisée est déterminée à partir de taux d'actualisation avant impôts reflétant l'estimation de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à ces engagements.

L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter l'écoulement du temps et relatif à l'actualisation est comptabilisée en charges financières dans le compte de résultat.

## Eutelsat Communications

### NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

#### NOTE 4 : ECART D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le poste Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Écart d'acquisition</b>	<b>Contrats clients et relations associées</b>	<b>Marque Eutelsat</b>	<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>Total</b>
<b>30 juin 2006</b>	<b>750 714</b>	<b>889 000</b>	<b>40 800</b>	<b>1 000</b>	<b>1 681 514</b>
Effet des variations de périmètre	7 465	-	-	-	7 465
Acquisitions séparées	-	-	-	4	4
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-
<b>30 juin 2007</b>	<b>758 179</b>	<b>889 000</b>	<b>40 800</b>	<b>1 004</b>	<b>1 688 983</b>
Effet des variations de périmètre	46 690	-	-	-	46 690
Acquisitions séparées	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-
<b>30 juin 2008</b>	<b>804 869</b>	<b>889 000</b>	<b>40 800</b>	<b>1 004</b>	<b>1 735 673</b>

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007, le Groupe a acquis, auprès de salariés d'Eutelsat S.A. dans le cadre d'offres de liquidité ou au titre de l'option d'achat sur toutes les actions d'Eutelsat S.A. résultant de l'exercice des options du plan « Managers II » par les cadres ou mandataires sociaux qui ont souscrit aux ABSA 1 ou ABSA 2 (cf. Note 14.3 - *Rémunération en actions et assimilées*), une partie de leurs actions Eutelsat S.A. représentant globalement 0,44% du capital de celle-ci.

Ces acquisitions ont donné lieu à la constatation d'écarts d'acquisition pour un montant de € 7 465 milliers. Le coût d'acquisition des titres s'élève à € 19 914 milliers, y compris frais accessoires.

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2008, et dans le cadre des différentes offres précitées et des options d'achat d'actions Eutelsat SA (actions souscrites par les cadres au titre du plan « Manager III » -cf. Note 14.3 – *Rémunération en actions et assimilées*), le groupe a acquis une partie des actions Eutelsat S.A. représentant globalement 1,25% du capital social de celle-ci. Par ailleurs, le Groupe a acquis auprès des institutionnels une partie de leurs actions Eutelsat S.A. représentant 0,69% du capital de celle-ci (cf. Note 14 – *Capitaux propres*).

Ces acquisitions d'intérêts minoritaires ont donné lieu à constatation d'écarts d'acquisition pour un montant total de €46 690 milliers. Le coût d'acquisition des titres s'élève à €47 680 milliers.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

**Variations des amortissements et des dépréciations**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Écart d'acquisition	Contrats clients et relations associées	Marque Eutelsat	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Amortissements cumulés au 30 juin 2006</b>	-	(55 563)	-	-	(55 563)
Dotations	-	(44 450)	-	(1 000)	(45 451)
Reprises	-	-	-	-	-
Dépréciation	-	-	-	-	-
<b>Amortissements cumulés au 30 juin 2007</b>	-	(100 013)	-	(1 000)	(101 014)
Dotations	-	(44 450)	-	(2)	(44 452)
Reprises	-	-	-	-	-
Dépréciation	-	-	-	-	-
<b>Amortissements cumulés au 30 juin 2008</b>	-	(144 463)	-	(1 002)	(145 466)

Le test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition effectué au 31 décembre 2007 n'a pas remis en cause le montant figurant au bilan. La valeur recouvrable a été approchée par la juste valeur (cf. Note 3.8 – *Perte de valeur des actifs non courants*).

Les incidents techniques intervenus sur les satellites Eurobird 4 et W5 intervenus respectivement au cours des exercices clos au 30 juin 2007 et 2008 (cf. Note 5 – Satellites et autres immobilisations corporelles) n'ont pas remis en cause la valeur de l'actif incorporel « Contrats clients et relations associées ».

**Immobilisations nettes**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Écart d'acquisition	Contrats clients et relations associées	Marque Eutelsat	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur nette au 30 juin 2006</b>	<b>750 714</b>	<b>833 437</b>	<b>40 800</b>	<b>1 000</b>	<b>1 625 951</b>
<b>Valeur nette au 30 juin 2007</b>	<b>758 179</b>	<b>788 987</b>	<b>40 800</b>	<b>4</b>	<b>1 587 970</b>
<b>Valeur nette au 30 juin 2008</b>	<b>804 869</b>	<b>744 537</b>	<b>40 800</b>	<b>2</b>	<b>1 590 208</b>

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

**NOTE 5 : SATELLITES ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Le poste Satellites et autres immobilisations corporelles s'analyse comme suit (y compris les immobilisations acquises sous forme de location financement) :

**Variations des immobilisations brutes**

*(En milliers d'euros)*

	Satellites [1]	Autres Immobilisations corporelles	Satellites en cours de construction	Total
<b>Valeur brute au 30 juin 2006</b>	<b>1 983 896</b>	<b>93 399</b>	<b>310 116</b>	<b>2 387 411</b>
Effet des variations de périmètre .....	-	-	-	-
Acquisitions séparées .....	9 250	30 895	350 703	390 848
Cessions et mises au rebus.....	(2 848)	(1 384)	-	(4 232)
Transferts.....	199 342	-	(199 342)	-
<b>Valeur brute au 30 juin 2007</b>	<b>2 189 640</b>	<b>122 910</b>	<b>461 477</b>	<b>2 774 027</b>
Modification de valeur brute .....	-	-	-	-
Effet des variations de périmètre .....	-	-	-	-
Acquisitions séparées .....	(956)	34 643	295 938	329 625
Cessions et mises au rebus.....	(1 765)	(2 551)	-	(4 316)
Transferts.....	-	-	-	-
<b>Valeur brute au 30 juin 2008</b>	<b>2 186 919</b>	<b>155 002</b>	<b>757 415</b>	<b>3 099 336</b>

**Variations des amortissements et des dépréciations**

*(En milliers d'euros)*

	Satellites [1]	Autres Immobilisations corporelles	Satellites en cours de construction	Total
<b>Amortissements cumulés au 30 juin 2006</b>	<b>(301 384)</b>	<b>(26 314)</b>	<b>-</b>	<b>(327 698)</b>
Dotations .....	(233 274)	(22 125)	-	(255 399)
Reprises .....	-	1 182	-	1 182
Dépréciation .....	(25 000)	-	-	(25 000)
<b>Amortissements cumulés au 30 juin 2007</b>	<b>(559 658)</b>	<b>(47 257)</b>	<b>-</b>	<b>(606 915)</b>
Dotations .....	(233 796)	(22 988)	-	(256 784)
Reprises .....	1 765	1 940	-	3 705
Dépréciation .....	(12 000)	-	-	(12 000)
<b>Amortissements cumulés au 30 juin 2008</b>	<b>(803 689)</b>	<b>(68 305)</b>	<b>-</b>	<b>(871 994)</b>

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

**Immobilisations nettes**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Satellites [1]	Autres Immobilisations corporelles	Satellites en cours de construction	Total
Valeur nette au 30 juin 2006	<b>1 682 512</b>	<b>67 085</b>	<b>310 116</b>	<b>2 059 713</b>
Valeur nette au 30 juin 2007	<b>1 629 982</b>	<b>75 653</b>	<b>461 477</b>	<b>2 167 112</b>
Valeur nette au 30 juin 2008	<b>1 383 229</b>	<b>86 697</b>	<b>757 415</b>	<b>2 227 341</b>

[1] Dont satellites en location financement :

<i>(En milliers d'euros)</i>	
Valeur brute	92 311
<b>Valeur nette au 30 juin 2008</b>	<b>53 912</b>

Il s'agit notamment de 4 satellites faisant l'objet d'accords d'utilisation de capacité, accords qualifiés de contrats de location financement et ayant donc conduit à la comptabilisation à l'actif :

	Valeur brute <sup>(1)</sup>	Valeur nette		
SESAT 2	59 959	42 181	12 répéteurs	Contrat de mars 2004 portant sur la durée de vie résiduelle du satellite
Telstar 12	15 068	7 810	4 répéteurs	Accord de juin 1999 sur la durée de vie résiduelle du satellite
EXPRESS A3	9 046	-	5 répéteurs	Accord signé en mai 2001 et renouvelé en août 2007 pour une période allant jusqu'à la fin de vie du satellite
Telecom 2C	7 000	3 921	11 répéteurs	Accord d'avril 2007 sur la durée de vie résiduelle du satellite

<sup>(1)</sup> valeur brute correspondant à la juste valeur des satellites au 4 avril 2005, à la date de l'acquisition d'Eutelsat S.A. par Eutelsat Communications.

Les acquisitions et transferts portant sur les satellites au 30 juin 2007 correspondent à la mise en opération du satellite HOT BIRD™8 lancé avec succès le 4 août 2006.

Les mises au rebus concernent essentiellement le satellite HOT BIRD™1 complètement amorti qui a été désorbité.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Un incident technique intervenu en octobre 2006 sur le satellite HOT BIRD<sup>TM</sup>3, renommé EUROBIRD<sup>TM</sup>4, a entraîné une détérioration substantielle d'un panneau solaire se traduisant par une perte de puissance et de durée de vie du satellite. Toutefois, libéré de sa mission à 13°Est, suite à la mise en service opérationnel du satellite HOT BIRD<sup>TM</sup>8, l'incident n'a pas eu d'impact sur les services rendus par le Groupe à ses clients.

Suite à cet incident, le Groupe a comptabilisé au cours de l'exercice 2006/2007 une dépréciation de €25,0 millions en « Autres charges opérationnelles ». Celle-ci a été appréciée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs générés par ce satellite et en utilisant un taux d'actualisation de 7,5%.

Dans la nuit du 16 au 17 juin 2008, le satellite W5 a enregistré une anomalie sur une partie de son sous-système d'alimentation en énergie contraignant le Groupe à réduire de quatre unités le nombre de répéteurs en service.

Suite à cet incident, le Groupe a procédé à un test de dépréciation assis sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs générés par ce satellite utilisant un taux d'actualisation de 7,5%. L'évaluation n'a pas remis en cause la valeur figurant au bilan.

Les éléments techniques connus à la date d'arrêté des comptes ne modifient pas les conclusions de ce test.

D'autre part la mise à jour annuelle du plan à moyen terme a mis en évidence que les revenus futurs générés par le satellite EUROBIRD<sup>TM</sup>3 sont inférieurs à ceux initialement prévus, et a conduit à réaliser un test de dépréciation. Une charge de dépréciation de €12 millions a été constatée en « Autres charges opérationnelles » sur la base de flux de trésorerie futurs révisés et actualisés en appliquant un taux de 7,5%.

Enfin, sept satellites sont en construction au 30 juin 2008 contre cinq au 30 juin 2007.

## Eutelsat Communications

### NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

#### NOTE 6 : TITRES DE PARTICIPATION DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Au 30 juin 2008, le poste « titres de participation des sociétés mises en équivalence » se détaille comme suit

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2008</b>
Solaris Mobile	-	45 007
Hispasat	124 599	132 162
<b>Total</b>	<b>124 599</b>	<b>177 169</b>

#### *6.1 – Solaris Mobile Ltd*

Au cours de l'exercice 2007/2008 le Groupe fonde en partenariat avec SES Astra une entreprise dénommée Solaris Mobile Ltd située à Dublin en Irlande pour fournir des services en bande S. La charge utile en bande S embarquée sur le satellite W2A d'Eutelsat dont le lancement est prévu au cours de l'exercice 2008/2009 distribuera des services de télévision, vidéo et radio ainsi que des communications bidirectionnelles sur des équipements mobiles portables tels que des téléphones, les ordinateurs et les lecteurs multimédia.

Solaris Mobile Ltd est détenue à 50% par Eutelsat qui exerce un contrôle conjoint avec son partenaire.

Les informations financières résumées de la co-entreprise ne sont pas présentées car ces dernières ne sont pas matérielles.

#### *6.2 – Groupe Hispasat*

Au 30 juin 2008, le Groupe détient via sa filiale Eutelsat Services und Beteiligungen GmbH une participation de 27,69% dans le groupe Hispasat, opérateur de satellites espagnol privé non coté, à laquelle sont attachés certains droits liés à la stabilité de l'actionnariat.

#### *Évolution de la valeur comptable de la participation mise en équivalence au bilan*

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2008</b>
<b>Valeur de la participation à l'ouverture</b>	117 461	124 599
Quote-part de résultat	7 866	11 436
Incidence des éléments comptabilisés directement en capitaux propres	(728)	(3 873)
<b>Valeur de la participation à la clôture</b>	<b>124 599</b>	<b>132 162</b>

## Eutelsat Communications

### NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Les montants ci-dessous représentent la quote-part du Groupe au titre des éléments d'actif, de passif et de résultat relatifs au groupe Hispasat :

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2008</b>
Droits incorporels <sup>(1)</sup>	27,7	27,7
Contrat de prestations de services <sup>(2)</sup>	1,7	1,5
Participation Hisdesat	5,0	5,0
<b>Sous-total</b>	<b>34,4</b>	<b>34,2</b>

(1) Ils sont relatifs à l'utilisation de fréquences à la position orbitale à 30°Ouest, associé à des relations long terme contractuelles avec les clients. La durée de vie de ce droit incorporel est considérée indéterminée, en raison de la forte probabilité de renouvellement des autorisations administratives relatives aux fréquences octroyées pour une période de 75 ans, et des spécificités des contrats clients existants. Un test d'impairment est pratiqué annuellement par la société.

(2) La durée d'amortissement des autres actifs incorporels identifiés a été estimée à 15 années.

Le tableau ci-dessous présente les comptes annuels du groupe Hispasat (en normes comptables espagnoles).

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2006</b>	<b>31 décembre 2007</b>
Actifs non courants	518 432	517 015
Actifs courants	66 502	104 672
Passifs non courants	198 582	213 221
Passifs courants	71 128	60 966
<b>Total actif net</b>	<b>315 224</b>	<b>347 500</b>
Produits d'exploitation	120 466	128 312
Résultat net	24 076	36 213

Aux 30 juin 2007 et 2008, la ligne "Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence" dans le compte de résultat consolidé correspond à la quote-part du Groupe dans le résultat :

- d'Hispasat aux 30 juin 2007 et 2008, après amortissements relatifs à la période des actifs incorporels identifiés
- de Solaris Mobile Ltd au 30 juin 2008.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 7 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants comprennent principalement :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>30 juin 2007</u>	<u>30 juin 2008</u>
Titres de participations non consolidés <sup>(1)</sup>	436	436
Prêts et avances à long terme	2 625	2 062
<b>Total</b>	<b><u>3 061</u></b>	<b><u>2 498</u></b>

<sup>(1)</sup> titres non cotés évalués au coût moins dépréciation.

- **Titres de participation non consolidés**

Les titres de participation non consolidés correspondent essentiellement aux titres de Sitcom SpA, détenus à 11,56% par Eutelsat Services und Beteiligungen GmbH apportés à une valeur nette de €370 milliers au 31 mars 2005. Aucune dépréciation n'a été constatée sur ces titres aux 30 juin 2007 et 2008.

- **Prêts et avances à long terme**

Les prêts et avances long terme représentent principalement les prêts alloués au personnel pour une valeur de €0,6 million au 30 juin 2007 et €0,7 million à des organismes sociaux au 30 juin 2008, des dépôts versés pour la location des locaux parisiens d'Eutelsat S.A pour €0,3 million et le «compte espèces» lié au contrat de liquidité sur actions propres mis en place par Eutelsat Communications depuis l'exercice 2005-2006 pour 0,8 million.

## NOTE 8 : STOCKS

La valeur nette des stocks s'élève à €2 092 milliers au 30 juin 2007 et €2 013 milliers au 30 juin 2008. Les stocks sont principalement composés d'antennes de réceptions et de modems.

La dotation aux provisions pour dépréciation des stocks s'élève respectivement à €1 845 milliers et €2 237 milliers pour les exercices clos aux 30 juin 2007 et 2008.

## NOTE 9 : CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur du Groupe n'honore pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque qui affecte principalement la catégorie des créances clients est suivi au niveau de chaque entité sous la supervision des responsables financiers assistés pour les plus importantes d'entre elles par un «credit manager» et conformément aux instructions communiquées par le service recouvrement du Groupe. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude plus approfondie de la solvabilité de certains débiteurs. Selon l'appréciation des responsables financiers, les entités peuvent être conduites après validation par le Groupe à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance crédit ou l'obtention de garanties.

Les créances clients sont principalement composées d'opérateurs internationaux de télécommunications, de diffuseurs et autres utilisateurs de communications par satellite à usage commercial.

Au 30 juin 2007, la valeur nette comptable des ces créances s'élève à €220 976 milliers. La provision pour dépréciation de ces créances s'élève à €17 345 milliers.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Au 30 juin 2008, la valeur nette comptable des ces créances s'élève à €239 435 milliers. La provision pour dépréciation de ces créances s'élève à €16 766 milliers.

Les créances clients au 30 juin 2007 et 2008 étant à échéance court terme ne portent pas intérêts.

Le Groupe considère ne pas être soumis au risque de concentration compte tenu de la diversité de son "portefeuille clients" au 30 juin 2008.

## 9.1 - Évolution de la dépréciation des créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total Groupe
<b>Valeur au 30 juin 2006</b>	<b>8 440</b>
Dotations	12 403
Reprises pour consommation	-
Reprises de reliquats non consommés	3 497
Écarts de conversion et autres mouvements	-
<b>Valeur au 30 juin 2007</b>	<b>17 345</b>
Dotations	10 972
Reprises pour consommation	1 604
Reprises de reliquats non consommés	9 948
Écarts de conversion et autres mouvements	-
<b>Valeur au 30 juin 2008</b>	<b>16 766</b>

## 9.2 Analyse des créances client échues et non échues

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2007	30 juin 2008
Créances non échues	<b>183 409</b>	<b>194 406</b>
Créances échues non dépréciées	<b>30 760</b>	<b>36 627</b>
<i>Entre 0 et 30 jours</i>	26 111	30 965
<i>Entre 30 et 90 jours</i>	4 379	1 777
<i>Plus de 90 jours</i>	270	3 885
Créances échues dépréciées	<b>24 151</b>	<b>25 145</b>
<i>Entre 0 et 30 jours</i>	-	242
<i>Entre 30 et 90 jours</i>	11 445	14 834
<i>Plus de 90 jours</i>	12 705	10 069
Dépréciation	<b>(17 345)</b>	<b>(16 766)</b>
<b>Total</b>	<b>220 975</b>	<b>239 435</b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## 9.3. Garanties et engagements reçus qui viennent réduire le risque de crédit

(En milliers d'euros)

	30/06/08		30/06/07	
	Valeur des créances	Valeur de la garantie	Valeur des créances	Valeur de la garantie
Dépôts de garantie	50 314	12 426	37 602	10 215
Garanties bancaires	23 709	23 709	19 719	19 719
Garanties maison mère	22 791	22 791	30 242	30 242
<b>Total</b>	<b>96 814</b>	<b>58 926</b>	<b>87 563</b>	<b>60 175</b>

## NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	30 juin 2007	30 juin 2008
Achats prépayés	10 415	7 191
Créances fiscales et sociales	8 006	9 957
<b>Total</b>	<b>18 421</b>	<b>17 148</b>

Au 30 juin 2007, les achats prépayés se composaient principalement d'avances concernant l'assurance des satellites pour €3,4 millions et d'avance sur charges d'exploitation de satellites pour €1,1 million.

Au 30 juin 2008, les achats prépayés se composaient principalement d'avances concernant l'assurance des satellites pour €2,6 millions et d'avance sur charges d'exploitation de satellites pour €0,7 million.

## NOTE 11 : ACTIFS FINANCIERS COURANTS

(En milliers d'euros)	30 juin 2007	30 juin 2008
Instrument de couverture <sup>(1)</sup>	135 883	139 385
Autres créances	9 952	53 620
<b>Total</b>	<b>145 835</b>	<b>193 005</b>

<sup>(1)</sup> Cf. Note 25 – Instruments Financiers.

## NOTE 12 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le montant des disponibilités et équivalents de trésorerie se détaille comme ci-après :

(En milliers d'euros)	30 juin 2007	30 juin 2008
Disponibilités	19 836	11 776
Intérêts courus	6	3
Équivalents de Trésorerie	25 637	9 542
<b>Total</b>	<b>45 479</b>	<b>21 321</b>

Les équivalents de trésorerie sont composés principalement de certificats de dépôt ayant dans la grande majorité une maturité inférieure à un mois au moment de leur acquisition.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 13 : ACTIFS FINANCIERS

Le tableau suivant ventile chaque poste du bilan composé d'instruments financiers selon sa catégorie et en indique la juste valeur, que celui-ci soit ou non comptabilisé au bilan à la juste valeur :

(en milliers d'euros)	Catégorie d'instruments financiers	Valeur nette comptable au 30 juin 2007					Juste valeur au 30 juin 2007
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments au coût	Juste valeur par le biais des capitaux propres	Instruments évalués à la Juste valeur par le biais du compte de résultat	
<b>Actifs</b>							
Actifs financiers non courants							
Participations non consolidées	Disponibles à la vente	436	-	436	-	-	436
Prêts et avance à long terme	Créances	2 625	2 625	-	-	-	2 625
Créances clients	Créances	220 976	220 976	-	-	-	220 976
Actifs financiers courants							
Autres créances	Créances	9 952	9 952	-	-	-	9 952
Instruments financiers							
Qualifiés de couverture	N/A	122 401	-	-	122 401	-	122 401
Hors couverture	Détenus à des fins de transaction	13 483	-	-	-	13 483	13 483
Trésorerie et équivalents de trésorerie							
Trésorerie	N/A	19 836	19 836	-	-	-	19 836
Équivalents de trésorerie	Créances	25 637	25 637	-	-	-	25 637

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Catégorie d'instruments financiers	Valeur nette comptable au 30 juin 2008					Instruments évalués à la Juste valeur par le biais du compte de résultat	Juste valeur au 30 juin 2008
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments au coût	Juste valeur par le biais des capitaux propres			
<b>Actifs</b>								
Actifs financiers non courants								
Participations non consolidées	Disponibles à la vente	436	-	436	-	-	436	
Prêts et avance à long terme	Créances	2 062	2 062	-	-	-	2 062	
Créances clients	Créances	239 435	239 435	-	-	-	239 435	
Actifs financiers courants								
Autres créances	Créances	53 620	53 620	-	-	-	53 620	
Instruments financiers								
Qualifiés de couverture	N/A	127 931	-	-	127 931	-	127 931	
Hors couverture	Détenus à des fins de transaction	11 454	-	-	-	11 454	11 454	
Trésorerie et équivalents de trésorerie								
trésorerie	N/A	11 776	11 776	-	-	-	11 776	
Equivalents de trésorerie	Créances	9 542	9 542	-	-	-	9 542	

## NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES

## 14.1 – Capitaux propres

Au 30 juin 2008, le capital social d'Eutelsat Communications S.A. est composé de 219 641 955 actions, d'une valeur nominale de 1 euro. A cette même date, le Groupe détient 46 473 actions propres pour un montant de €873 milliers dans le cadre d'un contrat de liquidité. Le Groupe en détenait 7 912 pour un montant de €141 milliers au 30 juin 2007. Ces actions sont présentées en déduction des capitaux propres.

L'évolution du capital social et de la prime d'émission de la Société depuis le 30 juin 2007 s'établit comme suit :

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

<b>Date de réalisation définitive de l'opération</b>	<b>Opérations</b>	<b>Nombre d'actions émises/annulées</b>	<b>Montant nominal de l'augmentation/réduction de capital (en milliers d'euros)</b>	<b>Prime globale d'émission/de fusion (en milliers d'euros)</b>	<b>Montants successifs du capital nominal (en milliers d'euros)</b>	<b>Nombre cumulé d'actions</b>	<b>Valeur nominale des actions (en euros)</b>
30/06/2007		-	-	776 135	217 401	217 401 082	1
15/10/2007	Offre de liquidité (CA du 15/10/07)	991 332	991	15 157	218 392	218 392 414	1
31/10/2007	Augmentation de capital (exercice BSA2) (CA du 18/12/07)	77 968	78	72	218 470	218 470 382	1
09/11/2007	Affectation du résultat 30/06/07 (AGM du 09/11/07)	-	-	(20 080)	218 470	218 470 382	1
09/11/2007	Distribution de dividendes (AGM du 09/11/07)	-	-	(126 713)	218 470	218 470 382	1
29/11/2007	Augmentation de capital (attribution d'actions gratuites – Décision du Président du 29/11/07)	133 331	133	(133)	218 604	218 603 713	1
27/05/2008	Offre de liquidité (CA du 27/05/08)	1 038 242	1 038	18 128	219 642	219 641 955	1
30/06/2008		2 240 873	2 240	662 566	219 642	219 641 955	1

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

*14.2 – Dividendes*

Le 9 novembre 2007, les actionnaires réunis en Assemblée Générale Mixte ont décidé de distribuer un montant brut de €0,58 par action, soit un montant total de €126 713 milliers prélevé sur le poste « Prime d'émission ».

Le montant de la distribution proposé à l'Assemblée Générale du 6 novembre 2008 au titre de l'exercice clos au 30 juin 2008 est de €131 785 milliers, soit €0,60 par action.

*14.3 – Rémunération en actions et assimilées*

**Attribution gratuite d'actions**

Sur la base d'une décision du Conseil d'administration de la Société en date du 25 novembre 2005, une attribution gratuite d'actions a été proposée aux salariés du Groupe en novembre 2005 à raison de 341 actions par bénéficiaire. Pour être bénéficiaire de cette attribution gratuite d'actions, les salariés devaient être titulaires d'un contrat à durée indéterminée et être effectivement rémunérés à ce titre par leur employeur au moment de la décision d'attribution et avoir une ancienneté de trois mois au sein du Groupe (ces conditions étant appréciées à la date du 29 novembre 2005). La période d'acquisition définitive des actions était fixée à deux ans à compter du 29 novembre 2005. Les bénéficiaires doivent en outre conserver ces actions pendant une durée de deux ans à compter de la date effective d'acquisition. Le Conseil a donné tous pouvoirs au Président Directeur Général de la Société pour finaliser la mise en œuvre de la décision du Conseil.

Aux 30 juin 2007 et 2008, la charge constatée en contrepartie des capitaux propres au titre de cette opération est respectivement de €817 milliers et de €305 milliers.

Le Conseil d'administration du 18 décembre 2007 a pris acte d'une Décision du Président Directeur Général de la Société en date du 29 novembre 2007, prise en vertu de la délégation accordée par le Conseil d'administration du 29 novembre 2005, constatant l'émission et l'attribution définitive de 133 331 actions au profit de 391 bénéficiaires, d'un montant nominal de 1 euro chacune en date anniversaire du plan, soit le 29 novembre 2007, et a constaté l'augmentation de capital subséquente de 133 331 euros prélevés sur le poste « primes liées au capital ».

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2007, un plan d'attribution gratuite d'actions a été proposé aux salariés du Groupe par une décision du Conseil d'administration du 10 mai 2007. L'offre portant sur 181 825 actions à créer, prévoit une condition de présence de deux ans pour pouvoir en bénéficier, les bénéficiaires répondant aux critères d'attribution ayant en outre l'obligation de conserver ces actions pendant une durée de deux ans à compter de la date effective d'acquisition.

La juste valeur de l'instrument émis a pris en compte le cours de bourse à la date d'attribution, le taux de distribution des dividendes tels qu'attendus par le marché à la date de valorisation, un taux de rotation du personnel de 5% et un coût d'incessibilité de 1,5%.

La valeur de l'avantage octroyé a été estimée à €2,5 millions et est étalée sur la période d'acquisition des droits fixée à deux ans. La charge constatée en contre partie des capitaux

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

propres pour les périodes arrêtées aux 30 juin 2007 et 2008 s'est élevée respectivement à € 228 milliers et €1 210 milliers.

Le Conseil d'administration du 25 juillet 2007 a décidé de la mise en place d'un plan d'actions gratuites pour tout le personnel du Groupe y compris les mandataires sociaux pour un total de 474 831 actions. Ces actions gratuites seront définitivement acquises par les bénéficiaires sous conditions de présence d'une durée de 2 ans au sein du Groupe et ne seront disponibles qu'à l'expiration d'une période supplémentaire de deux années à compter de la date effective d'acquisition. Il est à noter que dans le cadre de ce plan, l'acquisition définitive des actions gratuites attribuées est subordonnée à la réalisation d'objectifs de performance sur une période de deux ans.

La juste valeur de l'instrument émis a pris en compte les mêmes critères que décrits ci-dessus, et pour partie a été approchée en utilisant des simulations Monte Carlo retenant les critères précédents ainsi qu'un taux sans risque de 4,43% et une volatilité du cours de 20,77%.

La valeur de l'avantage octroyé pour ce plan a été estimée à €5,0 millions et est étalée sur la période d'acquisition des droits fixée à deux ans. La charge constatée en contre partie des capitaux propres pour la période arrêtée au 30 juin 2008 s'est élevée à €2 323 milliers.

**Emission d'ABSA au profit des Managers**

L'intégralité des BSA détachés des 835 200 ABSA1 et 882 380 ABSA2 (2,7 BSA par ABSA) émis par le Groupe en août 2005 au profit des principaux Managers d'Eutelsat S.A et intégralement libérés en numéraire, sont exercés au 31 octobre 2007.

Pour mémoire les conditions de souscription (€ 1,9240 par action) et la parité de conversion (2 BSA pour 1,03951 action) avaient été ajustées en novembre 2006 conformément aux dispositions légales en vigueur de protection de bénéficiaires de bons de souscription d'actions, suite à la décision prise par l'Assemblée Générale Mixte d'effectuer une distribution par prélèvement sur le poste « Primes d'émission ».

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Les tableaux ci-dessous récapitulent l'évolution des BSA, ainsi que le suivi des actions émises:

**Situation au 30 juin 2007 après distribution du 10 novembre 2006**

<i>Type</i>	<b>BSA émis</b>	<b>BSA exercés</b>	<b>Actions émises</b>	<b>Prix de souscription par action en euro</b>	<b>Date d'expiration</b>
BSA 1	2 255 040	2 255 039	1 148 362	1,9240	31/03/2008
BSA 2	2 382 426	2 232 412	1 160 128	1,9240	02/08/2015
<b>Total</b>	<b>4 637 466</b>	<b>4 487 451</b>	<b>2 308 490</b>		

**Situation au 30 juin 2008**

<i>Type</i>	<b>BSA émis</b>	<b>BSA exercés</b>	<b>Actions émises</b>	<b>Prix de souscription par action en euro</b>	<b>Date d'expiration</b>
BSA 1	2 255 040	2 255 040	1 148 362	1,9240	31/03/2008
BSA 2	2 382 426	2 382 426	1 238 096	1,9240	02/08/2015
<b>Total</b>	<b>4 637 466</b>	<b>4 637 466</b>	<b>2 386 458</b>		

Cette émission d'ABSAs d'Eutelsat Communications venait en contrepartie des promesses d'achats et de ventes d'actions Eutelsat S.A., conclues entre la Société et certains des cadres et mandataires sociaux d'Eutelsat S.A., actions issues de la levée des options de souscription d'actions consenties par Eutelsat S.A. avant l'acquisition dans le cadre des différents plans « Managers » (soit au total près de 18,3 millions d'actions Eutelsat S.A. – cf. **infra Description des plans d'options sur titres d'Eutelsat S.A.**).

Conformément à la norme IFRS 2 « *Paievements en actions et assimilés* », cet engagement de liquidité a été comptabilisé comme un remboursement à terme d'un instrument de capitaux propres. Cet engagement évalué à la date d'opération à €19 553 milliers a été comptabilisé en dettes en contrepartie d'une réduction équivalente du montant des capitaux propres. La dette, actualisée au 30 juin 2007 et au 30 juin 2008 pour tenir compte de l'échéancier d'achat des titres et de la levée des options s'établit respectivement à €19 854 milliers et à €8 681 milliers. L'effet d'actualisation porté en charges financières s'est élevé à €1 789 milliers au 30 juin 2007 et à €694 milliers au 30 juin 2008.

A ce titre, au cours de l'exercice 2007/2008, le Groupe a acquis 10 444 312 actions d'Eutelsat S.A. (cf. Note 4 – *Ecart d'acquisitions et immobilisations incorporelles*).

**Description des plans d'options sur titres d'Eutelsat S.A.**

*Les informations détaillées dans cette note ne concernent que le sous-groupe Eutelsat S.A. et les instances de gouvernance de ce sous-groupe.*

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

a) Synthèse de l'activité des plans de souscription d'actions

	<b>Actions réservées pour les attributions futures</b>	<b>Options de souscriptions d'actions en circulation</b>	<b>Prix d'exercice moyen pondéré (en euro) après distribution</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2007.....	-	15 624 293	1,36
Autorisées.....	-	-	-
Attribuées.....	-	-	-
Exercées.....	-	(13 597 863)	1,33
Annulées.....	-	(40 374)	1,64
<b>Solde au 30 juin 2008</b> .....	<b>-</b>	<b>1 986 056</b>	<b>1,57</b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## b) Évolution des plans d'options

	Attribuées	Exercées	Annulées	Solde	Prix d'exercice (en €)
<b>Plans</b>					
<b>30/06/07</b>					
Partenaires	4 389 963	(4 052 493)	(227 526)	109 944	1,00
Managers I	2 665 914	(2 612 083)	-	53 831	1,48
Managers II					
- 13/12/02	4 198 094	(4 135 342)	-	62 752	1,33
- 24/02/03	75 175	(75 175)	-	-	1,33
Managers III					
- 17/12/03	10 782 178	(876 174)	-	9 906 004	1,26
- 08/04/04	1 476 126	(137 444)	(64 767)	1 273 915	1,26
- 28/06/04	437 374	-	-	437 374	1,48
Managers IV	4 028 215	(247 741)	(1)	3 780 473	1,64
<b>Total</b>	<b>28 053 039</b>	<b>(12 136 452)</b>	<b>(292 294)</b>	<b>15 624 293</b>	

	Attribuées	Exercées	Annulées	Solde	Prix d'exercice (en €)
<b>Plans</b>					
<b>30/06/08</b>					
Partenaires	4 389 963	(4 094 465)	(227 526)	67 972	1,00
Managers I	2 665 914	(2 612 083)	-	53 831	1,48
Managers II					
- 13/12/02	4 198 094	(4 179 133)	-	18 961	1,33
- 24/02/03	75 175	(75 175)	-	-	1,33
Managers III					
- 17/12/03	10 782 178	(10 782 178)	-	-	1,26
- 08/04/04	1 476 126	(1 370 985)	(64 767)	40 374	1,26
- 28/06/04	437 374	-	-	437 374	1,48
Managers IV	4 028 215	(2 620 296)	(40 375)	1 367 544	1,64
<b>Total</b>	<b>28 053 039</b>	<b>25 734 315</b>	<b>(332 668)</b>	<b>1 986 056</b>	

### **Hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des plans de souscription d'actions**

La moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle des options en circulation est de 4,08 années pour l'ensemble des plans, de 1,01 années pour les options du plan "Partenaires", de 1,32 années pour les options du plan "Managers", de 2,45 années pour les options du plan "Managers II", de 3,98 années pour les options du plan "Managers III" et de 4,40 années pour les options du plan "Managers IV".

La méthode de valorisation des options à leur juste valeur retenue par Eutelsat S.A. est la méthode Black & Scholes assise sur les caractéristiques suivantes :

- une volatilité calculée de 26,30%
- un taux sans risque de 2,98%
- un taux d'annulation estimée à 37,5% sur 3 ans
- un coût moyen unitaire pondéré de €1,68 par option

Cette évaluation a été effectuée à la date d'octroi des options et n'a pas été modifiée par l'acquisition d'Eutelsat S.A.

Au cours des exercices clos aux 30 juin 2007 et 2008, respectivement 3 718 004 options et 13 597 863 options ont été exercées. Ces augmentations de capital ont engendré, une perte de dilution respectivement de €1 745 milliers et €7 870 milliers comptabilisés en « Autres charges opérationnelles ».

### **Offre de liquidité aux salariés du Groupe actionnaires d'Eutelsat S.A.**

A l'instar de l'engagement de liquidité décrit précédemment, le Conseil d'administration du 28 juin 2006 a décidé la mise en place d'une offre de liquidité sous forme d'offre d'achat en numéraire des actions Eutelsat S.A. destinée aux salariés du Groupe actionnaires d'Eutelsat S.A.

L'offre de liquidité qui expirera en 2010 prévoit un prix de rachat déterminé par référence au cours de l'action Eutelsat Communications et en tenant compte de l'ensemble des dettes bancaires nettes des sociétés du Groupe non incluses dans le sous-groupe Eutelsat S.A.

De manière similaire à l'opération décrite précédemment, l'engagement de liquidité a été traité comme une modification des plans d'options de souscription d'actions et d'achat d'actions initiaux et comptabilisé comme un remboursement à terme d'un instrument de capitaux propres. Cet engagement évalué au 30 juin 2006 à € 22,0 millions a été comptabilisé en dettes en contrepartie d'une réduction équivalente des capitaux propres. Le montant de la charge financière comptabilisée au 30 juin 2007 et au 30 juin 2008 au titre de la désactualisation (en considérant un achat de l'ensemble des actions en 2010) et de la réappréciation de la valeur de rachat de la dette, s'est élevé respectivement à € 7 193 milliers et €1 261 milliers.

Il est à noter que dans ce cadre, les offres d'achat et/ou d'échange contre des actions nouvelles d'Eutelsat Communications proposées aux salariés du Groupe au cours de l'exercice clos au 30 juin 2008 se sont soldées par l'achat de 2 065 869 actions d'Eutelsat S.A. pour un montant de €11 301 milliers et par l'apport de 152 693 actions d'Eutelsat S.A. contre l'émission de 48 721 actions d'Eutelsat Communications (cf. Note 4 – *Écarts d'acquisitions et immobilisations incorporelles*).

**Offre de liquidité aux actionnaires historiques d'Eutelsat S.A.**

Au cours de cet exercice, parallèlement aux offres d'achat en numéraire et/ou d'échange contre des actions nouvelles d'Eutelsat Communications proposées aux salariés du Groupe, une offre identique a été faite aux actionnaires historiques d'Eutelsat S.A.. Cette opération s'est soldée par l'acquisition de 500 000 actions d'Eutelsat S.A. pour un montant de €2 575 milliers et par l'apport de 6 523 050 actions d'Eutelsat S.A. contre l'émission de 1 980 853 actions d'Eutelsat Communications (cf. Note 4 – *Écarts d'acquisitions et immobilisations incorporelles*).

*14.4 – Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers*

Tous les instruments financiers impactant la réserve de réévaluation sont des couvertures de flux de trésorerie.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Total</b>
<b>Solde au 30 juin 2007</b>	<b>102 640</b>
Variations de juste valeur en capitaux propres	16 717
Transfert en résultat *	-
<b>Solde au 30 juin 2008</b>	<b>119 357</b>

\* Ce poste ne retient que les transferts en résultat liés à l'interruption de la relation de couverture.

*14.5 – Informations sur la gestion des capitaux propres*

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit procéder à des rachats d'actions, soit émettre de nouvelles actions, soit émettre des titres donnant accès au capital. Les programmes de rachat d'actions peuvent avoir pour objectifs :

- de disposer d'actions pouvant lui permettre d'honorer les obligations liées à des titres de créances convertibles en actions ;
- de disposer d'actions pouvant être remises à ses dirigeants et salariés ainsi qu'à ceux des sociétés qui lui sont liées, dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions, d'opérations d'attribution gratuite d'actions existantes dans les conditions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 ;
- de mettre des actions à la disposition d'un prestataire de services d'investissement afin d'assurer l'animation du marché ou la liquidité de l'action dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- de conserver les actions afin de les remettre en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- d'annuler les actions.

D'autre part, le Groupe a pour objectif de distribuer entre 50% et 75% de son résultat net consolidé part du Groupe chaque année.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

14.6 – Nature et objectif des autres réserves

La rubrique écart de conversion est utilisée pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères.

**NOTE 15 : DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT**

15.1 – Part non courante

Aux 30 juin 2007 et 2008, la totalité de l'endettement est libellée en euros.

- *Évolution depuis le 30 juin 2007 :*

La structure de la dette du Groupe est restée identique au cours de cet exercice.

Au 30 juin 2008, le Groupe dispose donc des différentes lignes de crédit résumées ci-après :

- un crédit syndiqué de €1 915 millions conclu par Eutelsat Communications le 8 juin 2006 pour une durée de sept ans qui se décompose en deux parties :
  - Tranche A : un crédit à long terme in fine de €1 615 millions rémunéré à un taux EURIBOR plus une marge comprise entre 0,75% et 1,625% en fonction du « Leverage Ratio » (défini ci-après).
  - Tranche B : une ligne de crédit revolving de €300 millions. Les tirages d'une durée maximale de 6 mois sont rémunérés à un taux EURIBOR plus une marge comprise entre 0,75% et 1,625% en fonction du « Leverage Ratio » (défini ci-après). Une commission de non utilisation peut être versée représentant 30% à 35% de la marge sus mentionnée.

L'accord du 8 juin 2006 ne comporte ni garantie de filiales d'Eutelsat Communications ni nantissement d'actifs au profit des prêteurs.

Ce contrat de crédit comporte des clauses restrictives (sous réserve d'exceptions usuelles contenues dans les contrats de prêts) limitant la capacité des sociétés du Groupe, notamment à :

- consentir des sûretés ;
- contracter des dettes supplémentaires ;
- consentir des prêts et réaliser des investissements ;
- s'engager dans des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs et des opérations de crédit-bail (à l'exception de celles réalisées à l'intérieur du Groupe et expressément prévues dans le contrat de prêt) ;
- modifier la nature de l'activité de la société et de ses filiales.

Le contrat prévoit la possibilité pour chaque prêteur partie au contrat de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas de changement du contrôle

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

de la société et d'Eutelsat S.A. ou en cas d'actions de concert. La société doit par ailleurs détenir, directement ou indirectement, pendant toute la durée d'emprunt 95% du capital et de droits de vote d'Eutelsat S.A.. Le contrat comporte un engagement de conserver des polices d'assurance lancement plus un an pour tout satellite localisé à 13°Est et, pour tout satellite localisé à une autre position orbitale, l'engagement de ne pas avoir plus d'un seul satellite qui ne soit pas couvert par une police d'assurance lancement.

Par ailleurs, les lignes de crédit sont assorties des covenants financiers suivants, calculés sur la base des comptes consolidés du Groupe présentés en norme IFRS :

- « Leverage Ratio » : dette nette consolidée/EBITDA consolidé inférieur ou égal à 5,5 pour les périodes semestrielles et annuelles définies au contrat et dont la première est le 30 juin 2006 ; ce ratio est ensuite progressivement réduit à 5,25 au 31 décembre 2008, à 5 au 31 décembre 2009, à 4,75 au 31 décembre 2010 puis à 4,5 au 31 décembre 2011.
- « Interest Cover Ratio » : EBITDA consolidé/intérêts payables (dus et échus) supérieur ou égal à 2,75 (si Leverage Ratio supérieur à 3,5).

En outre, une couverture de taux sur les intérêts dus est exigée pour une période de trois ans au moins, sur au moins 50% du montant utilisé sur la ligne de crédit à long terme in fine.

A cet effet, Eutelsat Communications a acquis le 19 juin 2006 auprès de la filiale SatBirds Finance la couverture de taux mise en place au titre du précédent emprunt.

De plus, Eutelsat Communications a mis en place un nouvel instrument destiné à couvrir la période 2010-2013. (cf. Note 25 – *Instruments Financiers*).

- un crédit syndiqué à 7 ans conclu en novembre 2004 par sa filiale Eutelsat S.A. pour un montant de €1 300 millions comprenant :
  - un prêt de €650 millions remboursable in fine
  - un crédit revolving de €650 millions (utilisé à hauteur de €160 millions au 30 juin 2008).

Les montants tirés sur cette ligne de crédit portent intérêt au taux EURIBOR (ou LIBOR pour les tirages libellés en dollars) majoré d'une marge comprise entre 0,25% et 0,75% en fonction de la note à long terme attribuée par Standard & Poor's à Eutelsat S.A.. Une commission, de non-utilisation peut être versée représentant 30% à 45% de la marge sus mentionnée.

En vertu de ce contrat de crédit, Eutelsat S.A. est tenue de maintenir un rapport entre endettement total net et EBITDA annualisé (tels que ces termes sont définis contractuellement) inférieur ou égal à 3,75 pour 1 (ratio qui est apprécié au 30 juin et au 31 décembre de chaque année).

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

- *Données chiffrées aux 30 juin 2007 et 2008 :*

La part non courante des dettes auprès des établissements de crédit du Groupe, aux 30 juin 2007 et 2008, s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2007</b>		<b>30 juin 2008</b>	
	<b>Juste valeur</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Valeur comptable</b>
Ligne de crédit Eutelsat Communications (Taux variable)	1 615 000	1 615 000	1 615 000	1 615 000
Crédit revolving Eutelsat S.A. (Taux variable)	60 000	60 000	160 000	160 000
Crédit in fine Eutelsat S.A. (Taux variable)	650 000	650 000	650 000	650 000
Emprunt à taux fixe (Wins Ltd.)	379	379	338	338
Emprunt à taux variable (Wins Ltd.)	-	-	500	500
<b>Sous-total des dettes (part non courante)</b>	<b>2 325 379</b>	<b>2 325 379</b>	<b>2 425 838</b>	<b>2 425 838</b>
Frais d'émission		(16 401)		(13 649)
<b>Total</b>		<b>2 308 978</b>		<b>2 412 189</b>

Les frais d'émission supportés lors de la mise en place du crédit syndiqué de €1 915 millions (refinancement des lignes Senior SatBirds Finance) ont été étalés pendant la durée de l'emprunt. Les frais restant à étaler au 30 juin 2007 et 2008 ont été imputés sur la valeur comptable des emprunts. Aux 30 juin 2007 et 2008, ils représentent respectivement un solde de €16 401 milliers et €13 649 milliers.

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

Au 30 juin 2008, le Groupe dispose des principales facilités de crédit suivantes :

*(En milliers d'euros)*

	<b>Montant accordé</b>	<b>Montant utilisé</b>	<b>Échéance</b>
Crédit in fine	1 615 000	1 615 000	8 juin 2013
Ligne de crédit revolving	300 000	-	8 juin 2013
Crédit in fine	650 000	650 000	24 novembre 2011
Ligne de crédit revolving	650 000	160 000	24 novembre 2011
Emprunt à taux fixe	900	465	31 décembre 2011
Emprunt à taux variable	500	500	31 décembre 2010
<b>Total</b>	<b>3 216 400</b>	<b>2 425 965</b>	

Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les tirages au titre de ces lignes de crédit revolving est de 5,1% pour la période close au 30 juin 2008 et de 3,1% après prise en compte des effets de la couverture.

Le taux d'intérêt effectif des crédits in fine de €1 615 millions et de €650 millions sont respectivement de 5,74% et de 4,68% au 30 juin 2008 et de 4,63% et 3,96% après prise en compte des effets de la couverture.

Au 30 juin 2008, l'échéancier des dettes non courantes s'établit comme suit :

*(En milliers d'euros)*

	<b>30 juin 2008</b>	<b>Échéance à moins d'un an</b>	<b>Échéance à + de 1 an et à moins de 5 ans</b>
Crédit in fine Eutelsat Communications	1 615 000	-	1 615 000
Crédit in fine Eutelsat S.A.	650 000	-	650 000
Ligne de crédit revolving Eutelsat S.A.	160 000	160 000	-
Emprunt à taux fixe Wins Ltd.	465	127	338
Emprunt à taux variable Wins Ltd.	500	-	500
<b>Total</b>	<b>2 425 965</b>	<b>160 127</b>	<b>2 265 838</b>

Une augmentation de dix points de base (+ 0,1%) du taux d'intérêt EURIBOR a un impact sur une base annuelle de € 61 milliers dans le compte de résultat consolidé au 30 juin 2008. Au 30 juin 2007, l'impact en base annuelle représentait € 61 milliers.

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

*15.2 – Part courante*

Les dettes courantes comprennent les intérêts courus non échus sur les dettes décrites en note 15.1 au 30 juin 2008. Ces dettes courantes se décomposent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2008</b>
Découverts bancaires	8 716	15 209
Intérêts courus non échus	13 715	15 997
La part à moins d'un an des emprunts (hors crédit revolving)	754	127
<b>Total</b>	<b>23 185</b>	<b>31 333</b>

**NOTE 16 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les autres passifs financiers correspondent principalement aux "Performance Incentives".

*(En milliers d'euros)*

	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2008</b>
"Performance incentives" <sup>(1)</sup>	77 739	65 371
Contrats de financement <sup>(2)</sup>	6 000	2 027
Autres créditeurs	21 026	26 551
<b>Total</b>	<b>104 765</b>	<b>93 949</b>
<i>Dont part courante</i>	34 263	33 799
<i>Dont part non courante</i>	70 502	60 150

<sup>(1)</sup> Dont intérêts sur les "Performance Incentives" de €21 350 milliers au 30 juin 2007 et € 19 821 milliers au 30 juin 2008.

<sup>(2)</sup> Au 30 juin 2007, le montant des intérêts sur le contrat de location financement du satellite T2C n'est pas matériel.

Au 30 juin 2008, les montants des intérêts sur les contrats de location financement des satellites T2C et Express A3 ne sont pas matériels.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 17 : PASSIFS FINANCIERS

## 17.1 – Ventilation par catégorie

(en milliers d'euros)	Catégorie d'instruments financiers	Valeur nette comptable au 30 juin 2007				Juste valeur au 30 juin 2007
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Juste valeur par le biais des capitaux propres	Instruments évalués à la Juste valeur par le biais du compte de résultat	
<b>Passifs</b>						
Dettes auprès des établissements de crédit						
Lignes de crédit	<i>Au coût amorti</i>	2 248 599	2 248 599	-	-	2 248 599
Crédit revolving	<i>Au coût amorti</i>	60 000	60 000	-	-	60 000
Emprunts à taux fixe	<i>Au coût amorti</i>	379	379	-	-	379
Découverts bancaires	<i>N/A</i>	8 716	8 716	-	-	8 716
Autre passifs financiers						
Non courants	<i>Au coût amorti</i>	70 502	70 502	-	-	70 502
Courants	<i>Au coût amorti</i>	34 263	34 263	-	-	34 263
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>Au coût amorti</i>	44 048	44 048	-	-	44 048
Dettes sur immobilisation	<i>Au coût amorti</i>	61 062	61 062	-	-	61 062

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Catégorie d'instruments financiers	Valeur nette comptable au 30 juin 2008				Juste valeur au 30 juin 2008
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Juste valeur par le biais des capitaux propres	Instruments évalués à la Juste valeur par le biais du compte de résultat	
<b>Passifs</b>						
Dettes auprès des établissements de crédit						
Lignes de crédit	<i>Au coût amorti</i>	2 251 351	2 251 351	-	-	2 251 351
Crédit revolving	<i>Au coût amorti</i>	160 000	160 000	-	-	160 000
Emprunts à taux fixe	<i>Au coût amorti</i>	338	338	-	-	338
Emprunts à taux variable	<i>Au coût amorti</i>	500	500	-	-	500
Découverts bancaires	<i>N/A</i>	15 209	15 209	-	-	15 209
Autre passifs financiers						
Non courants	<i>Au coût amorti</i>	60 150	60 150	-	-	60 150
Courants	<i>Au coût amorti</i>	33 799	33 799	-	-	33 799
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>Au coût amorti</i>	50 909	50 909	-	-	50 909
Dettes sur immobilisation	<i>Au coût amorti</i>	35 668	35 668	-	-	35 668

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

*17.2 – Ventilation des passifs financiers nets par échéance*

<b>Au 30 juin 2008</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Total des flux contractuels</b>	<b>06/2009</b>	<b>06/2010</b>	<b>06/2011</b>	<b>06/2012</b>	<b>06/2013</b>	<b>Au-delà de 5 ans</b>
Term loan Eutelsat Com.	(1 615 000)	(2 022 345)	(82 850)	(82 850)	(82 850)	(82 850)	(1 690 945)	-
Term loan Eutelsat S.A.	(650 000)	(763 929)	(33 345)	(33 345)	(33 345)	(663 894)	-	-
Revolver Eutelsat S.A.	(160 000)	(187 060)	(7 920)	(7 920)	(7 920)	(163 300)	-	-
Emprunt Wins Ltd.	(838)	(838)	(127)	(127)	(627)	(43)	-	-
Découverts bancaires	(15 209)	(15 209)	(15 209)	-	-	-	-	-
<b>Total Dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>(2 441 047)</b>	<b>(2 989 381)</b>	<b>(139 451)</b>	<b>(124 242)</b>	<b>(124 742)</b>	<b>(910 087)</b>	<b>(1 690 945)</b>	<b>-</b>
Autres passifs financiers	(93 949)	(93 949)	(33 799)	(9 386)	(7 897)	(5 967)	(4 957)	(31 943)
<b>Total passifs financiers</b>	<b>(2 534 996)</b>	<b>(3 083 330)</b>	<b>(173 250)</b>	<b>(133 628)</b>	<b>(132 639)</b>	<b>(916 054)</b>	<b>(1 695 902)</b>	<b>(31 943)</b>
Instruments dérivés change Eutelsat S.A.	1 589	1 589	1 589	-	-	-	-	-
Instrument dérivés taux Eutelsat S.A.	47 433	47 433	24 378	8 705	10 924	3 426	-	-
Instrument dérivés taux Eutelsat Communications	90 364	90 364	14 534	16 812	16 721	20 035	22 262	-
Actifs financiers	56 118	56 118	56 118	-	-	-	-	-
<b>Total actifs financiers</b>	<b>195 504</b>	<b>195 504</b>	<b>96 619</b>	<b>25 517</b>	<b>27 645</b>	<b>23 461</b>	<b>22 262</b>	<b>-</b>
<b>Position nette</b>	<b>(2 339 492)</b>	<b>(2 887 826)</b>	<b>(76 631)</b>	<b>(108 111)</b>	<b>(104 994)</b>	<b>(892 593)</b>	<b>(1 673 640)</b>	<b>(31 943)</b>

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 18 : LOCATION SIMPLE ET LOCATION FINANCEMENT

18.1 - Location simple

Eutelsat S.A. paie un loyer pour l'utilisation de son siège social situé à Paris. Ce contrat de location a été renouvelé le 21 juin 2005 pour une durée de 9 ans. La charge locative s'est élevée respectivement à €3 796 milliers et €4 002 milliers pour les exercices clos aux 30 juin 2007 et 2008. Les paiements futurs au titre du contrat de location sont détaillés dans le tableau ci-après :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Total</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>Entre 1 et 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Paiements futurs au titre des contrats de location simple	<u>21 672</u>	<u>3 612</u>	<u>14 448</u>	<u>3 612</u>

18.2 - Location financement

Dans le cadre de son activité, le Groupe dispose de cinq satellites en contrat de location financement. Aucun des contrats de location financement ne comporte d'option d'achat à l'issue du terme du contrat.

Le dernier contrat de location financement vient à échéance en 2016.

Au 30 juin 2008, trois des cinq contrats de location financement ont été prépayés et les deux autres contrats seront payés sur l'exercice à venir.

Les charges financières attribuables aux satellites en contrat de location financement sont nulles aux 30 juin 2007 et 2008.

NOTE 19 : AUTRES DETTES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

19.1 – Part non courante

Le détail de la part non courante des autres dettes et produits constatés d'avance aux 30 juin 2007 et 2008 se décompose ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>30 juin 2007</u>	<u>30 juin 2008</u>
Produits constatés d'avance	8 018	5 771
Dettes sociales <sup>(1)</sup>	27 453	14 832
<b>Total</b>	<u><b>35 471</b></u>	<u><b>20 603</b></u>

<sup>(1)</sup> incluant les dettes relatives à l'engagement ABSA (respectivement €3 323 milliers et €63 milliers aux 30 juin 2007 et 2008) et l'offre de liquidité (respectivement €24 130 milliers et €14 769 milliers aux 30 juin 2007 et 2008) – Voir Note 14.3 – *Rémunérations en actions et assimilées*.

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

19.2 – Part courante

Les autres dettes et produits constatés d'avance courants s'analysent comme suit aux 30 juin 2007 et 2008 :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>30 juin 2007</u>	<u>30 juin 2008</u>
Produits constatés d'avance	31 906	32 714
Dettes fiscales	16 561	15 759
Dettes sociales <sup>(1)</sup>	35 064	28 549
<b>Total</b>	<b><u>83 531</u></b>	<b><u>77 022</u></b>

(1) incluant les dettes relatives à l'engagement ABSA respectivement de €16 531 milliers au 30 juin 2007 et de €8 618 milliers au 30 juin 2008 (cf. note 14.3 – Rémunérations en actions et assimilées).

**NOTE 20 : IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS**

Depuis le 1er juillet 2007, le périmètre du Groupe d'intégration fiscale dont Eutelsat Communications est la société tête de Groupe est composé des filiales suivantes : WhiteBirds France S.A.S., SatBirds 2 S.A.S., Eutelsat S.A. , Eutelsat TV S.A.S. et Eutelsat Communications Finance S.A.S. .

Antérieurement, deux groupes d'intégration fiscale co-existaient, l'un dont la société tête de groupe était Eutelsat Communications S.A. avec Eutelsat Communications Finance S.A.S. comme filiale, et l'autre dont la société tête de groupe était SatBirds 2 S.A.S. composé des filiales suivantes : WhiteBirds France S.A.S. et Eutelsat S.A..

L'impôt d'Eutelsat S.A. au titre des exercices clos aux 30 juin 2007 et 2008 a été estimé conformément aux dispositions de droit commun.

*20.1 - Impôts dans le compte de résultat*

La ligne "Impôts sur les sociétés" comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées.

La charge d'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>Période de 12 mois close au 30 juin 2007</u>	<u>Période de 12 mois close au 30 juin 2008</u>
Charge d'impôt courant	(96 626)	(97 653)
Charge (produit) d'impôt différé	4 411	144
<b>Total impôt sur les sociétés</b>	<b><u>(92 215)</u></b>	<b><u>(97 509)</u></b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Le rapprochement de la charge d'impôt théorique, calculée selon le taux de droit commun en France appliqué au résultat avant impôt, résultat des sociétés mises en équivalence, avec la charge d'impôt réelle, s'établit comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2008</b>
Résultat avant IS et MEE	254 368	269 760
Taux d'impôt de droit commun en France	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(87 580)	(92 878)
Différences permanentes et autres	(4 635)	(4 631)
<b>Charge d'impôt au compte de résultat</b>	<b>(92 215)</b>	<b>(97 509)</b>
<i>Taux d'impôt réel</i>	36%	36%

Au 30 juin 2007, le taux d'impôt s'élève à 36%. La distorsion de taux s'explique principalement par la fin du litige fiscal relatif à la cession par Eutelsat S.A. des titres Hispasat à la filiale allemande (cf. note 20.3- *risques fiscaux*).

Au 30 juin 2008, le taux d'impôt s'élève à 36%. La distorsion de taux s'explique principalement par les charges calculées non déductibles.

## 20.2- Impôts dans le bilan

L'actif ou le passif d'impôt différé correspond à la somme des positions nettes des entités consolidées. Les impôts différés par nature ont évolué de la manière suivante entre le 30 juin 2007 et le 30 juin 2008 :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2007</b>	<b>Résultat de la période</b>	<b>Constat en capitaux propres</b>	<b>30 juin 2008</b>
<b><i>Bases d'impôts différés actifs</i></b>				
Provision pour dépréciation d'actifs	17 153	(800)	-	16 353
Activation des déficits reportables	18 082	(6 688)	-	11 394
Provisions client	16 909	(3 452)	-	13 457
Garantie financière donnée au fonds de pension	7 703	511	-	8 214
Performance incentives et salaires capitalisés	6 237	(589)	-	5 648
Provisions pour risques et charges	2 799	(396)	-	2 403
Charges à payer	3 501	387	-	3 888
Provision pour retraites	1 913	191	-	2 104
<b><i>Sous-Total (a)</i></b>	<b>74 297</b>	<b>(10 836)</b>	<b>-</b>	<b>63 461</b>
<b><i>Bases d'impôts différés passifs</i></b>				
Actifs incorporels	(285 696)	15 304	-	(270 392)
Amortissements dérogatoires	(39 730)	(8 142)	-	(47 872)
Instruments financiers	(43 060)	3 303	(5 757)	(45 514)
Intérêts capitalisés	(5 492)	663	-	(4 829)
Locations financement	(1 575)	68	-	(1 507)
Divers	(2 296)	(216)	-	(2 512)
<b><i>Sous-Total (b)</i></b>	<b>(377 849)</b>	<b>10 980</b>	<b>(5 757)</b>	<b>372 626</b>
<b><i>Total = (a)+(b)</i></b>	<b>(303 552)</b>	<b>144</b>	<b>(5 757)</b>	<b>(309 165)</b>

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

*Reflété comme suit dans les comptes:*

Impôts différés actifs	1 380	2 255
Impôts différés passifs	(304 932)	(311 417)
<b>Total</b>	<b>(303 552)</b>	<b>(309 162)</b>

Les passifs d'impôts différés s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Impôts différés actif</b>	<b>Impôts différés passif</b>
A moins d'un an	386	(15 851)
A plus d'un an	63 075	(356 775)
<b>Total</b>	<b>63 461</b>	<b>(372 626)</b>

Les impôts différés passifs portent essentiellement sur la différence temporelle taxable générée par la comptabilisation à la juste valeur dans le cadre du regroupement, des "contrats clients et relations associées" et de la marque Eutelsat évaluées à €929 800 milliers, soit un impôt différé passif de €320 130 milliers. L'amortissement sur 20 ans des contrats clients pour un montant de €44 452 milliers a engendré un produit d'impôt différé de €15 304 milliers.

Les impôts différés actifs non reconnus au 30 juin 2007 s'élèvent à €4,3 millions. Ils correspondent principalement aux déficits fiscaux d'Eutelsat Communications S.A. antérieurs à la création du groupe d'intégration fiscale pour €3,5 millions.

*20.3 – Risques fiscaux*

Dans le cadre du litige qui opposait Eutelsat à l'administration fiscale à la suite du transfert en 2003 par Eutelsat S.A. de sa participation dans Hispasat à sa filiale allemande et à la constatation d'une moins-value de cession d'un montant de €140,4 millions déduite du résultat imposable, Eutelsat S.A. a accepté la proposition de l'administration permettant de clore définitivement le dossier. Celle-ci s'est traduite par un paiement complémentaire d'impôts sur les sociétés et intérêts de €6,3 millions qui a été comptabilisé en charges au 30 juin 2007.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 21 : PROVISIONS

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2007	Dotation	Reprise		30 juin 2008
			Utilisée	Non utilisée	
Garantie financière donnée à un fonds de pension	31 294	1 623	(4 599)	-	28 318
Indemnités de départ en retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	6 881	750	(314)	-	7 317
Litiges <sup>(1)</sup>	7 480	5 452	(1 073)	(5 593)	6 266
Autres	2 370	2 709	(1 313)	(36)	3 930
<b>Total provisions</b>	<b>48 025</b>	<b>10 534</b>	<b>(7 299)</b>	<b>(5 629)</b>	<b>45 631</b>
<b>Dont part non courante</b>	<b>38 385</b>	<b>2 172</b>	<b>(4 926)</b>	<b>-</b>	<b>35 631</b>
<b>Dont part courante</b>	<b>9 640</b>	<b>8 362</b>	<b>(2 373)</b>	<b>(5 629)</b>	<b>10 000</b>

<sup>(1)</sup> Les litiges correspondent à des litiges commerciaux et salariaux en cours à la clôture.

### 21.1 – Garantie financière donnée à un fonds de pension

Eutelsat S.A., en conséquence de l'apport par l'OIG de son activité opérationnelle réalisé le 2 juillet 2001, a donné sa garantie financière au Trust en charge du plan de pension mis en place par l'OIG. Avant cette date, ce plan de pension a été fermé et les droits acquis gelés.

Cette garantie peut jouer à certaines conditions en comblement de sous-financements futurs. Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2005, compte tenu de la forte baisse des taux d'intérêts à long terme, la garantie financière a été appelée pour un montant de €22,3 millions. Celui-ci a été évalué sur la base des projections du Trust prenant en compte les évolutions futures de marché. Aucun versement n'avait encore été effectué au 30 juin 2005.

En novembre 2005, un accord a été conclu avec le Trust pour un paiement étalé du montant appelé à raison de €4,46 millions dès la signature de l'accord, puis €4,46 millions aux 30 juin 2006, 2007, 2008 et 2009. Il a été convenu que le Trust procéderait à une nouvelle évaluation après le 30 juin 2007 et qu'en fonction du résultat obtenu, les contributions postérieures pourraient être revues à la baisse ou à la hausse. Par suite, une évaluation a été effectuée en novembre 2007 qui a confirmé le niveau actuel des contributions. Aux 30 juin 2007 et 2008, €4,46 millions ont été payés.

L'évaluation actuarielle effectuée aux 30 juin 2007 et 2008 a été réalisée sur la base des hypothèses suivantes :

	30 juin 2007	30 juin 2008
Taux d'actualisation	4,75%	5,50%
Taux de retour attendu sur actifs	4,00%	4,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Aux 30 juin 2007 et 2008, la situation se présente comme suit :

**Réconciliation des actifs et obligations reconnus au bilan :**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>30 juin 2007</u>	<u>30 juin 2008</u>
Valeur actualisée des obligations totalement ou partiellement financées	152 792	133 436
Juste valeur des actifs du fonds	(138 358)	(145 847)
<b>Financement net</b>	<b>14 434</b>	<b>(12 411)</b>
Écarts actuariels Gains / (Pertes) et autres amortis sur 12 ans	16 860	40 729
<b>(ACTIF) / PASSIF net reconnu au bilan</b>	<b>31 294</b>	<b>28 318</b>

Les montants inclus dans la juste valeur des actifs du régime n'incluent aucun instrument financier émis par Eutelsat S.A. ni aucun bien immobilier ou mobilier détenu ou utilisé par Eutelsat S.A..

**Mouvements sur l'exercice de la provision comptabilisée au bilan :**

	<u><i>(En milliers d'euros)</i></u>
<b>Provision au 30 juin 2006</b>	<b>35 934</b>
Gains nets comptabilisés en résultat	(180)
Contributions versées	(4 460)
<b>Provision au 30 juin 2007</b>	<b>31 294</b>
Charges nettes comptabilisées en résultat	1 484
Contributions versées	(4 460)
<b>Provision au 30 juin 2008</b>	<b>28 318</b>

**Charges nettes comptabilisées au compte de résultat :**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>Période de 12 mois close au 30 juin 2007</u>	<u>Période de 12 mois close au 30 juin 2008</u>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	-	-
Coût financier	6 615	7 183
Rendement attendu des actifs du régime	(5 439)	(5 560)
Écarts actuariels : (gains) / pertes	(1 356)	(139)
<b>Charges nettes (gains nets) reconnu(e)s en résultat</b>	<b>(180)</b>	<b>1 484</b>

L'absence de coûts relatifs aux services rendus est liée au gel des droits acquis et à la fermeture du plan de l'OIG avant le transfert d'activité du 2 juillet 2001.

Le rendement effectif des actifs du régime s'élève à €2,0 millions et €5,3 millions aux 30 juin 2007 et 2008, respectivement.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

21.2 – Engagements de retraite et assimilés

a) Indemnités de départ en retraite

La loi française requiert, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Ce régime n'est pas financé.

La loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2008 a instauré une contribution spéciale de 25% de l'indemnité de départ en retraite pour toute mise à la retraite avant le 31 décembre 2008, puis de 50% passé cette date. Comme dans le cadre des lois de financement précédentes, cette nouvelle obligation a été traitée comme un changement d'hypothèse actuarielle.

L'évaluation actuarielle effectuée aux 30 juin 2007 et 2008 a été effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>30 juin 2008</u>
Taux d'actualisation	4,75%	5,50%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

Aux 30 juin 2007 et 2008, la situation se présente comme suit :

(en milliers d'euros)

<b><u>Réconciliation des actifs et obligations reconnus au bilan :</u></b>	<u>30 juin 2007</u>	<u>30 juin 2008</u>
Valeur actualisée des obligations non financées	3 876	6 390
Coût des services passés amortis sur 23 ans	1 290	1 225
Écarts actuariels : gains /( pertes)	610	(1 588)
<b>Passif reconnu au bilan</b>	<b><u>5 776</u></b>	<b><u>6 027</u></b>

<b><u>Mouvements sur l'exercice du passif comptabilisé au bilan :</u></b>	<i>(En milliers d'euros)</i>
<b>Passif au 30 juin 2006</b>	<b><u>5 453</u></b>
Charges nettes comptabilisées en résultat	323
Indemnités versées	-
<b>Passif au 30 juin 2007</b>	<b><u>5 776</u></b>
Charges nettes comptabilisées en résultat	374
Indemnités versées	(123)
<b>Passif au 30 juin 2008</b>	<b><u>6 027</u></b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

<u>Charges nettes comptabilisées au compte de résultat :</u>	Période de 12 mois close au	Période de 12 mois close au
<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2007	30 juin 2008
Coût des services rendus au cours de l'exercice	243	268
Coût financier	160	181
Coût des services passés	(65)	(65)
Écarts actuariels : (gains) / pertes	(15)	(10)
<b>Charges nettes reconnues en résultat</b>	<b>323</b>	<b>374</b>

*b) Régimes supplémentaires*

Le Groupe possède pour ses salariés, à l'exception des mandataires sociaux salariés, une retraite sur-complémentaire par capitalisation, à contributions définies, qui est financée par des cotisations égales à 6% du salaire annuel brut dans la limite de huit fois le plafond de la sécurité sociale. Il n'y a pas d'autres engagements liés à ces contributions. Les cotisations patronales versées à ce titre s'élèvent à €1 202 milliers et €1 311 milliers aux 30 juin 2007 et 2008, respectivement.

Les mandataires sociaux d'Eutelsat Communications S.A. et d'Eutelsat S.A. bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies, qui est financé par des versements trimestriels auprès de l'organisme gestionnaire. Aux 30 juin 2007 et 2008, respectivement, la valeur actualisée des obligations s'élevait à €757 milliers et €1 021 milliers et la juste valeur des actifs s'élevait à €720 milliers et €915 milliers. Au 30 juin 2007, le Groupe reconnaît un passif de €106 milliers.

*c) Régimes obligatoires*

Conformément aux dispositions de la loi française, le Groupe s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes gérant les régimes obligatoires de retraite. Il n'y a pas d'autres engagements liés à ces contributions. Les cotisations patronales versées au cours de l'exercice à ce titre s'élève à €5 027 milliers et €5 326 milliers aux 30 juin 2007 et 2008, respectivement.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 22 : INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe n'opère que dans un seul secteur d'activité – la fourniture de services de communications par satellite pour la vidéo, les réseaux d'entreprise et à haut débit, et les mobiles, principalement aux opérateurs de communications et diffuseurs internationaux, intégrateurs de réseaux d'entreprise et entreprises pour leurs besoins propres. A l'exception des satellites en orbite la majeure partie des actifs du Groupe est localisée en France.

Le chiffre d'affaires du Groupe par zone géographique, déterminé à partir des adresses de facturation, pour les périodes closes aux 30 juin 2007 et 2008 s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros et pourcentage)</i>	<b>Période de 12 mois close au 30 juin</b>		<b>Période de 12 mois close au 30 juin</b>	
	<b>2007</b>		<b>2008</b>	
	<b>Montant</b>	<b>%</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
<i>Régions</i>				
France	109 548	13,2	117 683	13,4
Italie	133 211	16,1	137 253	15,6
Royaume Uni	116 278	14,0	106 875	12,2
Europe (autres)	286 244	34,5	322 746	36,8
Amériques	74 326	9,0	74 781	8,5
Moyen Orient	61 090	7,4	60 083	6,8
Autres (*)	48 389	5,8	58 344	6,6
<b>Total</b>	<b>829 086</b>	<b>100,0</b>	<b>877 765</b>	<b>100,0</b>

(\*) €11,4 millions d'indemnités pour retard de livraison sur la période close au 30 juin 2007.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 23: RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Période de 12 mois close au 30 juin 2007	Période de 12 mois close au 30 juin 2008
Charges d'intérêts bancaires	(104 034)	(93 903)
Autres charges d'intérêts <sup>(2)</sup>	(10 490)	1 405
Frais d'émission d'emprunt	(2 993)	(2 974)
Commissions d'engagement et autres charges similaires	(2 413)	(2 504)
Variations des instruments financiers <sup>(1)</sup>	(127)	(18 384)
Provisions pour risques et charges	(219)	(1 622)
Pertes de change	(4 594)	(10 832)
<b>Charges financières</b>	<b>(124 870)</b>	<b>(128 814)</b>
Variations des instruments financiers <sup>(1)</sup>	2 208	4 373
Produits d'intérêts	9 651	4 313
Provisions sur immobilisations financières	-	139
Gains de change	4 851	10 900
<b>Produits financiers</b>	<b>16 710</b>	<b>19 725</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(108 160)</b>	<b>(109 089)</b>

<sup>(1)</sup> Les variations des instruments financiers représentent une charge nette de € 14 011 milliers et sont détaillées en Note 25 – *Instruments financiers*.

<sup>(2)</sup> Le montant affiché correspond à la charge d'intérêts nette des coûts d'emprunts imputés dans la valeur des actifs éligibles. Au cours de la période, le montant de ces coûts capitalisés s'élève à €3 071 milliers au 30 juin 2007 et €8 292 milliers au 30 juin 2008.

Les taux de capitalisation retenus pour la détermination des charges d'intérêts capitalisables sont de 4,3% au 30 juin 2007 et au 30 juin 2008. Les "autres charges d'intérêts" comprennent également les intérêts liés aux primes d'intéressement en orbite pour respectivement €3,7 millions et €4,5 millions au 30 juin 2007 et 30 juin 2008.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 24 : RÉSULTAT PAR ACTION

Les deux tableaux ci-dessous présentent la réconciliation entre le résultat net et les résultats nets (de base et dilué) revenant aux actionnaires utilisés pour le calcul des résultats par action (de base et dilué) :

	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2008</b>
Résultat net	170 085	183 434
Quote-part de résultat des filiales rétrocédée aux minoritaires, avant prise en compte des instruments dilutifs dans les filiales	(11 977)	(10 899)
<b>Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action de base</b>	<b>158 108</b>	<b>172 535</b>

	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2008</b>
Résultat net	170 085	183 434
Quote-part de résultat des filiales rétrocédée aux minoritaires, après prise en compte des instruments dilutifs dans les filiales	(14 798)	(11 212)
<b>Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action dilué</b>	<b>155 287</b>	<b>172 222</b>

Le rapprochement entre les nombres d'actions ordinaires retenus pour le calcul du résultat par action non dilué et le résultat par action dilué aux 30 juin 2007 et 2008 est présenté ci-dessous :

	<b>30 juin 2007</b>	<b>30 juin 2008</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation retraité, retenu dans le calcul du résultat par action non dilué	216 117 530	218 328 597
Nombre d'actions complémentaires qui résulteraient de l'exercice des options en circulation <sup>(1)</sup>	67 953	-
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires retraité, retenu dans le calcul du résultat par action dilué <sup>(1)</sup></b>	<b>216 185 483</b>	<b>218 328 597</b>

(1) Au 30 juin 2008, seule la filiale Eutelsat S.A. a émis des instruments dilutifs. (cf. Note 12.3 *rémunération en actions et assimilées*). Le nombre d'actions complémentaires qui résulterait de l'exercice des options en circulation est calculé en retenant le prix de marché moyen au cours de la période considérée.

En l'absence de cotation pour sa filiale Eutelsat S.A., la Direction a estimé un prix de marché moyen sur la base des dernières évaluations effectuées et des dernières transactions entre les actionnaires.

**NOTE 25 : INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le Groupe est exposé au risque de marché, notamment en ce qui concerne le risque de change et de taux d'intérêt. La Direction gère activement ces expositions aux risques. Pour y faire face le Groupe a recours à un certain nombre d'instruments financiers dérivés. L'objectif est de réduire, là où cela lui semble approprié, les fluctuations de revenus et des flux de trésorerie suite à des variations des taux d'intérêts et des cours de change. La politique du Groupe vise à recourir à des instruments financiers dérivés pour gérer ces expositions aux risques. Le Groupe n'effectue aucune transaction financière présentant un risque qui ne puisse être quantifié lors de sa conclusion, autrement dit il ne saurait vendre des actifs sans les posséder ou sans savoir s'il les possédera à l'avenir.

*25.1 – Risque de change*

L'euro est la monnaie de référence du Groupe, si bien qu'il se trouve exposé principalement aux fluctuations des taux de change du dollar. Par conséquent, il conclut divers contrats, dont la valeur varie en fonction de l'évolution du taux de change euro/dollar pour préserver la valeur des actifs, des engagements et des transactions anticipées. Le Groupe a recours à des instruments financiers tels que des contrats d'options et de change à terme et des dépôts en devises pour couvrir certains revenus futurs en dollars. Ces instruments financiers sont négociés de gré à gré auprès de contreparties bancaires de premier rang.

Les engagements d'achats interviennent dans le cadre de contrats de construction de satellites et de contrats de lancement. Ils courent généralement sur une durée de trois ans, et les paiements sont effectués sur la base d'un échéancier pré-établi. Les engagements de vente résultent de contrats libellés en dollars US.

Au cours des exercices 2007 et 2008, le Groupe a uniquement eu recours à des achats d'options de change (Call euro / Put dollar US).

*25.2 – Risque de taux*

Le Groupe gère son exposition aux variations de taux d'intérêt par une politique de couverture de sa dette à taux variable.

A la suite du refinancement intervenu au cours de l'exercice 2005/2006 de la dette relative à l'acquisition d'Eutelsat S.A., le Groupe a mis en place les instruments de couverture de taux suivants :

- Un tunnel (un achat de cap et une vente de floor) sur trois ans jusqu'au 29 avril 2008 pour un montant notionnel de €1 700 millions destiné à la couverture de la ligne de crédit à long terme in fine d'Eutelsat Communications. Le montant notionnel de ce tunnel a été réduit le 12 avril 2007, passant de €1 700 millions à €1 615 millions afin de correspondre au montant exact du crédit. Cette vente partielle a généré une soulte de résiliation de €1,3 millions.
- à départ différé au mois d'avril 2008, pour deux ans (années 4 et 5) une transaction de swap de taux payeur de fixe receveur de variable pour un montant notionnel de € 850 millions et un achat de cap pour un montant notionnel de € 850 millions,

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

destinés à la couverture de la ligne de crédit à long terme in fine d'Eutelsat Communications. Le Groupe a procédé également à une vente partielle ramenant sur ces instruments le montant notionnel de €1 700 millions à €1 615 millions (soit pour chacun d'entre eux, de € 850 millions à € 807,5 millions) et générant une soulte de résiliation de €0,9 million.

Fin septembre 2006, une nouvelle couverture de taux à départ différé (années 6 et 7) a été conclue :

- Une transaction de swap de taux payeur de fixe receveur de variable pour un montant notionnel de €1 615 millions destinée à la couverture de la ligne de crédit à long terme in fine d'Eutelsat Communications.

Après la conclusion du crédit syndiqué, au niveau du sous-groupe Eutelsat S.A. d'un montant notionnel de €1 300 millions, en novembre 2004, des instruments dérivés en lien avec ce crédit ont été immédiatement mis en place. Ceux-ci consistent en :

- Une transaction de swap de taux payeur de fixe receveur de variable sur la partie crédit à long terme in fine de €650 millions sur 7 ans jusqu'à sa maturité, et
- Un tunnel (un achat de cap et une vente de floor) sur cinq ans pour un montant notionnel de € 450 millions en lien avec la ligne de crédit revolving de € 650 millions.

Le 12 mars 2007, le tunnel a été résilié dégageant une soulte de €0,7 million et de nouvelles opérations en lien avec la ligne de crédit revolving de € 650 millions ont été réalisées :

- Une transaction de swap de taux payeur de fixe receveur de variable pour un montant notionnel de € 250 millions sur 4 ans jusqu'à la maturité du crédit revolving.
- Un achat de cap contre le paiement d'une prime de €2 millions pour un montant notionnel de €200 millions sur 4 ans jusqu'à la maturité du crédit revolving.

Le 20 novembre 2007, une transaction de swap de taux payeur EURIBOR 3 mois receveur EURIBOR 1 mois (basis swap) pour notionnel de € 650 millions a été conclue pour une durée de 6 mois jusqu'au 30 juin 2008.

Le 11 juin 2008, cette opération a été renouvelée pour une durée de 6 mois également.

Ces deux dernières opérations de basis swap sont combinées au swap payeur de taux fixe destiné à la couverture du crédit in fine de €650 millions.

*25.3 – Risque de contrepartie*

Le risque de contrepartie inclut le risque lié à l'émetteur de titres, le risque d'exécution sur produits financiers dérivés ou produits monétaires ainsi que le risque de crédit sur les liquidités et les placements à terme. Le Groupe minimise son exposition au risque lié à l'émetteur et son exposition au risque d'exécution et de crédit en n'acquérant que des produits financiers auprès de banques et d'établissements financiers de premier rang. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans des limites prédéterminées. Le Groupe n'anticipe aucune perte qui résulterait de la défaillance de ses

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

contreparties quant à leurs obligations prévues au contrat. Les risques qu'il encourt ne se concentrent ni sur le secteur financier, ni sur un pays donné.

25.4 – Risque de liquidité

Le Groupe gère le risque d'être court en trésorerie en utilisant un outil lui permettant de suivre et de gérer ses besoins et liquidités récurrents. Cet outil tient compte de la maturité des investissements financiers, des actifs financiers et des estimations de flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles.

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires in fine, de lignes de crédit bancaire revolver et de contrats de location de satellites.

La dette du Groupe arrive à échéance pour 33% en novembre 2011 et pour 67% en juin 2013.

25.5 – Données chiffrées au 30 juin 2008

Les tableaux ci-après présentent les montants contractuels ou notionnels ainsi que les justes valeurs des instruments financiers dérivés aux 30 juin 2007 et 2008 analysés par type de contrat :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Montants contractuels ou notionnels</b>	<b>Justes Valeurs 30 juin 2007</b>	<b>Variation de juste valeur sur l'exercice</b>	<b>Impact résultat</b>	<b>Impact capitaux propres</b>
Options de change (Eutelsat S.A.)	140 741	2 844	(5 160)	(5 160)	-
<b>Total des instruments de change</b>		<b>2 844</b>	<b>(5 160)</b>	<b>(5 160)</b>	-
Tunnel (Eutelsat Communications)	1 615 000	21 425	3 039	3 774	(735)
Swap forward (Eutelsat Communications)*	807 500	21 427	9 876	673	9 203
Swap forward (Eutelsat Communications)	1 615 000	36 263	36 263	-	36 263
Cap acheté (Eutelsat Communications)*	807 500	11 632	4 920	(4 574)	9 494
Swap (Eutelsat S.A.)	650 000	31 654	14 654	-	14 654
Swap (Eutelsat S.A.) <sup>(1)</sup>	250 000	5 467	5 467	5 467	-
Cap (Eutelsat S.A.)*	200 000	5 172	3 172	3 172	-
Tunnel (Eutelsat S.A.)*	450 000	Cession	(1 271)	(1 271)	-
<b>Total des instruments de taux d'intérêt</b>		<b>133 040</b>	<b>76 120</b>	<b>7 241</b>	<b>68 879</b>
<b>Total instruments financiers dérivés</b>		<b>135 884</b>	<b>70 960</b>	<b>2 081</b>	<b>68 879</b>
Sociétés mises en équivalence					228
<b>Total</b>					<b>69 107</b>

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Montants contractuels ou notionnels</b>	<b>Justes Valeurs 30 juin 2008</b>	<b>Variation de juste valeur sur l'exercice</b>	<b>Impact résultat</b>	<b>Impact capitaux propres</b>
Options de change (Eutelsat S.A.)	27 027	1 589	(2 049)	(3 702)	1 653
<b>Total des instruments de change</b>		<b>1 589</b>	<b>(2 049)</b>	<b>(3 702)</b>	<b>1 653</b>
Tunnel (Eutelsat Communications)	1 615 000	-	(21 425)	(13 828)	(8 143)
Swap forward (Eutelsat Communications)	807 500	29 143	7 716	1 807	5 909
Swap forward (Eutelsat Communications)	1 615 000	42 612	6 349	-	6 349
Cap acheté (Eutelsat Communications)	807 500	18 609	6 977	782	6 195
Swap (Eutelsat S.A.)**	650 000	33 196	1 541	-	1 541
Swap (Eutelsat S.A.)**	650 000	(217)	(217)	-	(217)
Swap (Eutelsat S.A.) <sup>(1)</sup>	250 000	7 499	2 031	(1 398)	3 429
Cap (Eutelsat S.A.)	200 000	6 956	1 784	1 784	-
<b>Total des instruments de taux d'intérêt</b>		<b>137 796</b>	<b>4 756</b>	<b>(10 307)</b>	<b>15 064</b>
<b>Total instruments financiers dérivés</b>		<b>139 385</b>	<b>2 707</b>	<b>(14 009)</b>	<b>16 717</b>
Sociétés mises en équivalence					-
<b>Total</b>					<b>16 717</b>

\* Y compris soultes reçues et prime payée (cf. Note 25.2 - *Risque de taux*). \*\* Swaps combinés

<sup>(1)</sup> Swap qualifié d'instrument de couverture pour €100 millions depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008.

Aux 30 juin 2007 et 2008, les montants des variations des justes valeurs enregistrés dans le résultat financier pour les instruments financiers sont respectivement un produit de €2 081 milliers et une charge de €14 009 milliers.

Le détail des instruments financiers satisfaisant aux critères de la comptabilité de couverture aux 30 juin 2007 et 30 juin 2008 se décompose comme ci-après :

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Montants contractuels ou notionnels</b>	<b>Justes Valeurs 30 juin 2007</b>	<b>Variation de juste valeur sur l'exercice</b>	<b>Impact Résultat (1)</b>	<b>Impact capitaux propres</b>
Tunnel (Eutelsat Communications)	1 615 000	21 425	3 039	3 774	(735)
Swap forward (Eutelsat Communications)	807 500	21 427	9 876	673	9 203
Cap acheté (Eutelsat Communications)	807 500	11 632	4 920	(4 574)	9 494
Swap forward (Eutelsat Communications)	1 615 000	36 263	36 263	-	36 263
Swap (Eutelsat S.A.)	650 000	31 654	14 654	-	14 654
<b>Total</b>		<b>122 401</b>	<b>68 752</b>	<b>(127)</b>	<b>68 879</b>
Sociétés mises en équivalence					228
<b>Total</b>					<b>69 107</b>

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Montants contractuels ou notionnels</b>	<b>Justes Valeurs 30 juin 2008</b>	<b>Variation de juste valeur sur l'exercice</b>	<b>Impact Résultat (1)</b>	<b>Impact capitaux propres</b>
Options de change (Eutelsat S.A.)	27 027	1 589	795	(858)	1 653
<b>Total des instruments de change</b>		<b>1 589</b>	<b>795</b>	<b>(858)</b>	<b>1 653</b>
Tunnel (Eutelsat Communications)	1 615 000	-	(21 425)	(13 282)	(8 143)
Swap forward (Eutelsat Communications)	807 500	29 143	7 716	1 807	5 909
Swap forward (Eutelsat Communications)	1 615 000	42 612	6 349	-	6 349
Cap acheté (Eutelsat Communications)	807 500	18 609	6 977	782	6 195
Swap (Eutelsat S.A.)**	650 000	33 196	1 541	-	1 541
Swap (Eutelsat S.A.)**	650 000	(217)	(217)	-	(217)
Swap (Eutelsat S.A.) <sup>(2)</sup>	100 000	3 000	3 430	-	3 430
<b>Total des instruments de taux d'intérêt</b>		<b>126 342</b>	<b>4 371</b>	<b>(10 693)</b>	<b>15 064</b>
<b>Total instruments financiers dérivés</b>		<b>127 931</b>	<b>5 166</b>	<b>(11 551)</b>	<b>16 717</b>
Sociétés mises en équivalence					-
<b>Total</b>					<b>16 717</b>

\*\* Swaps combinés

<sup>(1)</sup> La part inefficace des instruments de couverture n'étant pas significative n'a pas été isolée.

<sup>(2)</sup> Swap qualifié d'instrument de couverture pour €100 millions depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

***Couverture de flux de trésorerie - Juste valeur différés en capitaux propres et à reprendre en résultat***

	Juste valeur différée en capitaux propres et à reprendre en résultat						
	Total	A un an au plus	De un à deux ans	De deux à trois ans	De trois à quatre ans	De quatre à cinq ans	A plus de 5 ans
- Couverture du risque de change	1 653	1 653	-	-	-	-	-
- Couverture du risque de taux	117 704	29 357	17 878	25 346	22 869	22 254	-
<b>Total net au 30 juin 2008</b>	<b>119 357</b>	<b>31 010</b>	<b>17 878</b>	<b>25 346</b>	<b>22 869</b>	<b>22 254</b>	<b>-</b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 26 : AUTRES ENGAGEMENTS

Au 30 juin 2008, la Direction estime, au mieux de sa connaissance actuelle, qu'il n'existe pas d'engagements susceptibles d'avoir un impact sur la situation financière actuelle ou future du Groupe, autres que ceux listés ci-dessous.

## 26.1 – Engagements d'achat

Le Groupe s'est engagé auprès de certains fournisseurs pour la réalisation de prestations de services et l'acquisition d'immobilisations liées au suivi et au contrôle des satellites.

D'autre part, le Groupe peut être amené à bénéficier de pénalités liées aux incidents de fonctionnement de satellites en exploitation.

L'échéancier aux 30 juin 2007 et 30 juin 2008 des paiements minimums futurs s'établit comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	<u>Au 30 juin 2007</u>	<u>Au 30 juin 2008</u>
2008	34	-
2009	15	38
2010	10	20
2011 et au-delà (*)	7	15
2012 et au-delà	5	9
2013 et au-delà	-	11
<b>Total</b>	<b><u>71</u></b>	<b><u>93</u></b>

(\*) pour la période présentée au titre de l'exercice clos au 30 juin 2007

Le total ci-dessus inclut un montant de €3 millions relatif à des engagements d'achats conclus avec des parties liées (voir Note 27 - *Parties liées*).

Au 30 juin 2008, les paiements futurs au titre des contrats de construction de satellite s'élèvent à €376 millions, et les paiements futurs au titre des contrats de lancement s'élèvent à €155 millions.

## 26.2 – Assurance en orbite

Le programme d'assurance vie en orbite du Groupe a expiré le 26 novembre 2007. Il a été remplacé par un nouveau programme d'une durée de douze mois, défini par le Groupe en vue de minimiser, pour un coût acceptable, l'impact sur son bilan et sur ses résultats d'une ou de plusieurs pertes de satellites. Au titre de ce programme, seize des satellites appartenant au Groupe (à l'exclusion des satellites W1, ATLANTIC BIRD<sup>TM</sup>1 et EURO BIRD<sup>TM</sup>10) bénéficient d'une couverture d'assurance. La seule réserve concerne une limitation de couverture sur les satellites W3, W4 et W6 pour les incidents résultant de problèmes techniques déjà identifiés.

La police d'assurance Dommage souscrite au titre de ce programme couvre les pertes réputées totales ou partielles cumulées que subiraient les 16 satellites assurés dans une

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

limite de €180 millions par satellite (contre €165 millions par satellite antérieurement) et dans une enveloppe annuelle totale de €390 millions. Les satellites appartenant au Groupe assurés par cette police sont couverts pour une valeur représentant leur valeur nette comptable.

Ce programme d'assurance conserve la même rétention de risque que précédemment (limité en tout état de cause à un montant cumulé annuel de €80 millions).

Au cours de l'exercice 2005/2006, le Groupe avait soumis un dossier de demande d'indemnisation suite à l'incident technique intervenu sur le satellite W1 le 10 août 2005. Cette réclamation qui concernait trois polices d'assurances s'est soldé au cours de l'exercice clos au 30 juin 2007 par un règlement du sinistre pour un montant total de €37,3 millions comptabilisé en « Autres produits opérationnels ».

Au cours de l'exercice 2007/2008, le Groupe a soumis un dossier de demande d'indemnisation suite à la réduction de capacité du satellite ATLANTIC BIRD<sup>TM</sup>3 consécutive à la perte de cellule de batteries et les recommandations d'utilisations délivrées par Thales Alenia Space (TAS). Cette réclamation s'est soldée par un règlement du sinistre pour un montant total de €5,5 millions dont €3,9 millions comptabilisés en « Autres produits opérationnels » au 30 juin 2008.

*26.3 – Assurance lancement*

En avril 2008, le Groupe a placé une assurance L + 1 (Lancement + 1 an) pour un montant maximum de couverture de €200 millions par satellite couvrant les sept satellites en cours de construction (HOT BIRD<sup>TM</sup>9, HOT BIRD<sup>TM</sup>10, W2M, W2A, W7, Ka-Sat, W3B).

Cette police est valide pour une période de trois ans soit jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2011 et comprend la flexibilité nécessaire pour allouer tout type de lanceur aux sept satellites assurés.

*26.4 – Engagements reçus*

Cf. Note 9 – *Créances clients et comptes rattachés.*

*26.5 – Litiges*

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges. Les charges pouvant en découler, estimées probables par la société et ses conseils, ont fait l'objet de provisions jugées suffisantes pour couvrir les risques encourus.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

**NOTE 27 : PARTIES LIÉES**

Les créances et les dettes envers les parties liées (pour l'essentiel composées d'actionnaires directs et indirects du Groupe) comprises dans les actifs et passifs courants au bilan au 30 juin 2007 et 2008 s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Période de 12 mois close au 30 juin 2007</b>	<b>Période de 12 mois close au 30 juin 2008</b>
Créances brutes (y compris factures à établir)	9 133	54 546
Dettes (y compris factures à recevoir)	223	411

Les transactions avec les parties liées comprises dans le compte de résultat pour les périodes closes aux 30 juin 2007 et 2008 s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Période de 12 mois Close au 30 juin 2007</b>	<b>Période de 12 mois Close au 30 juin 2008</b>
Chiffre d'affaires	46 581	20 824
Coûts des opérations, Frais commerciaux et administratifs	926	1 433
Résultat financier	0	51

Pour l'exercice clos au 30 juin 2008, aucune partie liée ne représente individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires.

En outre, le Groupe a conclu des accords avec des actionnaires pour la fourniture de services liés au suivi et au contrôle des satellites.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Période de 12 mois close au 30 juin 2007</b>	<b>Période de 12 mois close au 30 juin 2008</b>
Rémunérations hors charges patronales	2 312	2 193
Avantages court terme : charges patronales	644	656
Avantages postérieurs à l'emploi	8% du salaire annuel fin de carrière	10% du salaire annuel fin de carrière
Autres avantages à long terme (indemnité en cas de cessation involontaire de l'activité)	1 000	1 000

## Eutelsat Communications

### NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution des BSA détenus par les membres des organes de direction et d'administration du Groupe :

<i>Type</i>	<b>BSA émis</b>	<b>BSA exercés</b>	<b>Actions émises</b>	<b>Prix de souscription par action en euro</b>	<b>Date d'expiration</b>
BSA 1	2 255 040	2 255 039	2 255 039	1,9240	31/03/2008
BSA 2	506 817	506 817	506 817	1,9240	02/08/2015
<b>Total</b>	<b>2 761 857</b>	<b>2 761 856</b>	<b>2 761 856</b>		

Le Conseil d'administration du 10 mai 2007 dans le cadre des délégations qui lui ont été données par l'Assemblée Générale Mixte du 6 octobre 2005, a procédé à une attribution gratuite de 40 000 actions nouvelles d'Eutelsat Communications au profit des membres des organes de direction et d'administration du Groupe. Ces actions gratuites seront définitivement acquises par les bénéficiaires sous conditions de présence d'une durée de 2 ans au sein du Groupe et ne seront disponibles qu'à l'expiration d'une période supplémentaire de 2 années.

De même, le Conseil d'administration du 25 juillet 2007 a décidé dans ce même cadre d'une attribution gratuite de 102 422 actions nouvelles d'Eutelsat Communications au profit des membres des organes de direction et d'administration du Groupe comportant les mêmes conditions que ci-dessus, mais en outre subordonnée à l'atteinte de conditions de performance au terme de deux ans.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTE 28 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel (y compris la participation légale des salariés) se ventilent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Période de 12 mois close au 30 juin 2007</b>	<b>Période de 12 mois close au 30 juin 2008</b>
Coûts des opérations	23 677	24 982
Charges commerciales et administratives	39 841	44 466
<b>Total</b>	<b>63 518</b>	<b>69 448</b>

Le nombre moyen d'employés s'établit comme suit :

	<b>Période de 12 mois close au 30 juin 2007</b>	<b>Période de 12 mois close au 30 juin 2008</b>
Opérations	184	195
Fonctions commerciales et administratives	328	345
<b>Total</b>	<b>512</b>	<b>540</b>

Au 30 juin 2008, le Groupe compte 559 salariés, contre 529 au 30 juin 2007.

La rémunération versée aux mandataires sociaux d'Eutelsat Communications salariés du Groupe est de €2,2 millions pour l'exercice clos au 30 juin 2008. Les membres du Conseil d'administration ont perçu €1 012 milliers de jetons de présence au titre de cet exercice. Le Groupe possède un Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE) réservé au personnel salarié d'Eutelsat S.A. ayant au moins trois mois d'ancienneté, alimenté par les versements volontaires des salariés.

Par ailleurs, le Groupe possède un accord d'intéressement au niveau de sa filiale Eutelsat S.A. qui a été conclu pour une durée de trois ans assis sur des objectifs révisables annuellement.

**Eutelsat Communications**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

**NOTE 29 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est la suivante :

<b>Sociétés</b>	<b>Pays</b>	<b>Méthode de consolidation</b>	<b>% de droits de vote au 30 juin 2008</b>	<b>% d'intérêt au 30 juin 2008</b>
Eutelsat Communications Finance S.A.S.	France	IG	100,00%	100,00%
SatBirds 2 S.A.S.	France	IG	100,00%	100,00%
WhiteBirds France S.A.S.	France	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat S.A.	France	IG	95,91%	95,91%
Sous-groupe Eutelsat S.A.				
- Eutelsat TV S.A.S.	France	IG	100,00%	95,91%
- Eutelsat do Brasil S.A. <sup>(1)</sup>	Brésil	IG	100,00%	95,91%
- Eutelsat Italia	Italie	IG	100,00%	95,91%
- Skylogic Italia s.p.a.	Italie	IG	100,00%	95,91%
- Eutelsat Services und Beteiligungen GmbH	Allemagne	IG	100,00%	95,91%
- VisAvision GmbH	Allemagne	IG	100,00%	95,91%
- Eutelsat Inc.	États-Unis	IG	100,00%	95,91%
- Eutelsat America Corp	États-Unis	IG	100,00%	95,91%
- Eutelsat UK Limited	Royaume-Uni	IG	100,00%	95,91%
- Eutelsat Polska s.p.z.o.o.	Pologne	IG	100,00%	95,91%
- Skylogic Polska s.p.z.o.o.	Pologne	IG	100,00%	95,91%
- Skylogic Mediterraneo	Italie	IG	100,00%	95,91%
- Skylogic Eurasia	Turquie	IG	100,00%	95,91%
- Eutelsat Madeira Unipessoal lda	Madère	IG	100,00%	95,91%
- Wins Ltd <sup>(1)</sup>	Malte	IG	50,00%	47,96%
- Hispasat <sup>(1)</sup>	Espagne	MEE	27,69%	26,56%
- Solaris Mobile Limited <sup>(1)</sup>	Irlande	MEE	50,00%	47,96%

*IG : Intégration globale*

*MEE : Mise en équivalence*

<sup>(1)</sup> : Sociétés dont l'exercice fiscal est clos au 31 décembre.

NB : les autres sociétés ont un exercice fiscal clos au 30 juin.

L'intégration globale de ces filiales a été réalisée à partir de comptes arrêtés au 30 juin 2008.

**NOTE 30 : EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Au 30 juin 2007, le Groupe et une partie liée avaient signé une convention par laquelle le Groupe pouvait recevoir, si certaines conditions étaient remplies avant le 15 septembre 2007, un montant de €25 millions en contrepartie de la renonciation à certains droits dans une participation.

Au cours du mois de juillet 2008, l'ensemble des conditions a été rempli y compris la réalisation d'une transaction déclenchant le paiement effectif des 25 millions d'euros subordonnant la reconnaissance d'un produit qui sera constaté sur l'exercice 2008/2009.

Par ailleurs, Eutelsat a obtenu une promesse d'achat de la partie liée, sans limitation de durée et exercable deux fois par an sur cette participation.